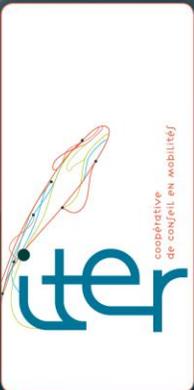




## Diagnostic prospectif et concerté de la mobilité sur le Pays Lauragais Phase 3 : Définition et priorisation des enjeux

PETR du Pays Lauragais - version 01 du 04/06/2021



2 rue d'Austerlitz  
31000 Toulouse  
T / 05 62 73 53 93

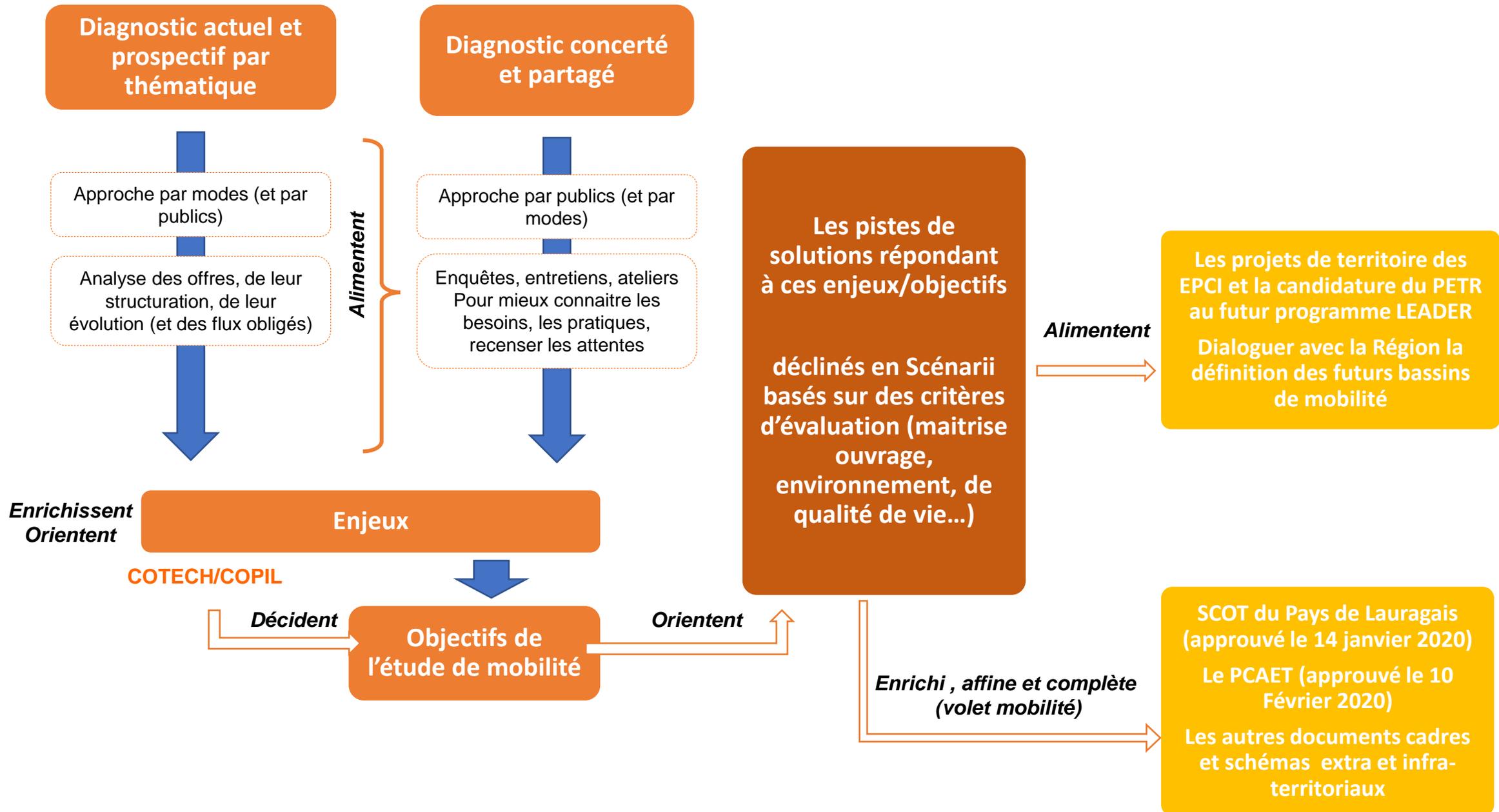
18/20 rue Claude Tillier  
75012 Paris  
T / 01 43 72 10 09

iter@iternet.org  
<http://www.iternet.org>

# Sommaire

- I. Introduction : rappel de la démarche et du calendrier
  
- II. Constats (croisement des analyses des phases 1 et 2) et prospectives :
  - a) Echelle EPCI
  - b) Echelle PETR
  
- I. Enjeux et objectifs
  - a) Echelle PETR (approche modale et par public)
  - b) Echelle EPCI (approche modale et par public)
  
- IV. Obligations, orientations et possibilités d'action en matière de mobilité
  
- V. Orientations déclinées en moyens mobilisables (actions)
  
- VI. Scénarios envisageables et analyse multicritères

# Partie 1 : Introduction

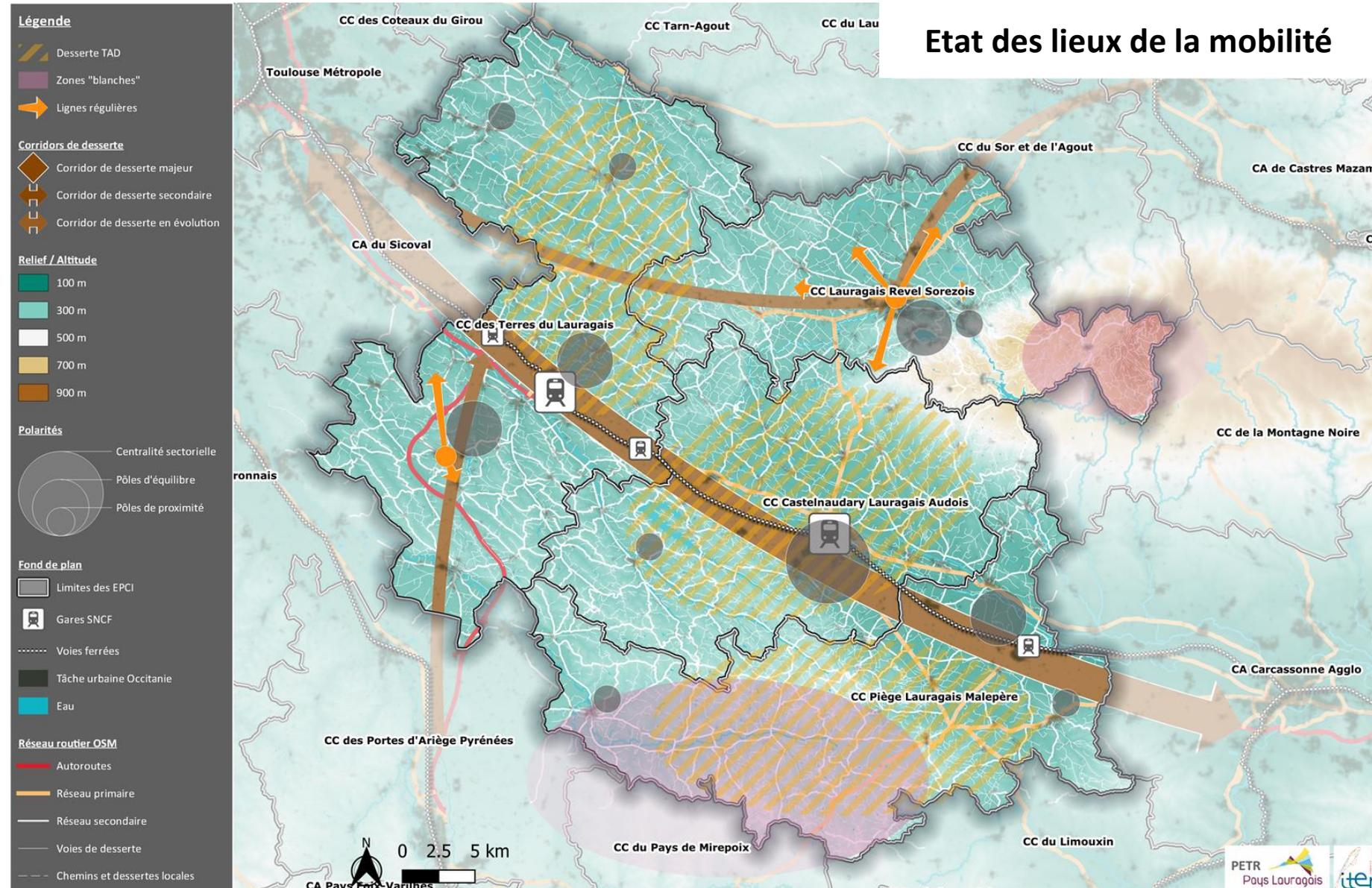


# Partie 2 : Constats : croisement des analyses des phases 1 et 2

1. **Echelle EPCI**
2. Prospectives par EPCI
3. Echelle PETR

# Carte de l'état des lieux de la mobilité issue de l'analyse territoriale

- Un corridor de desserte majeur qui centralise la majeure partie des offres du territoire : voie d'eau, voie verte le long du canal du midi, voie ferrée, axe autoroutier et routier structurant. Par ailleurs sur cet axe on observe une forte densité urbaine et un faible dénivelé comparativement au reste du territoire.
- Une offre de bus interurbain (réseau Lio) organisée autour des principales polarités (Villefranche de Lauragais, Nailloux, Revel et Castelnaudary) mais dont l'offre mériterait d'être améliorée.
- Le reste du territoire ne bénéficie d'aucune alternative à la voiture en dehors d'une desserte locale en TAD organisée sur la CC Terres du Lauragais, la CC Castelnaudary Lauragais Audois et la CC Piège Lauragais Malepère mais qui semble peu visible et peu utilisée par les habitants.

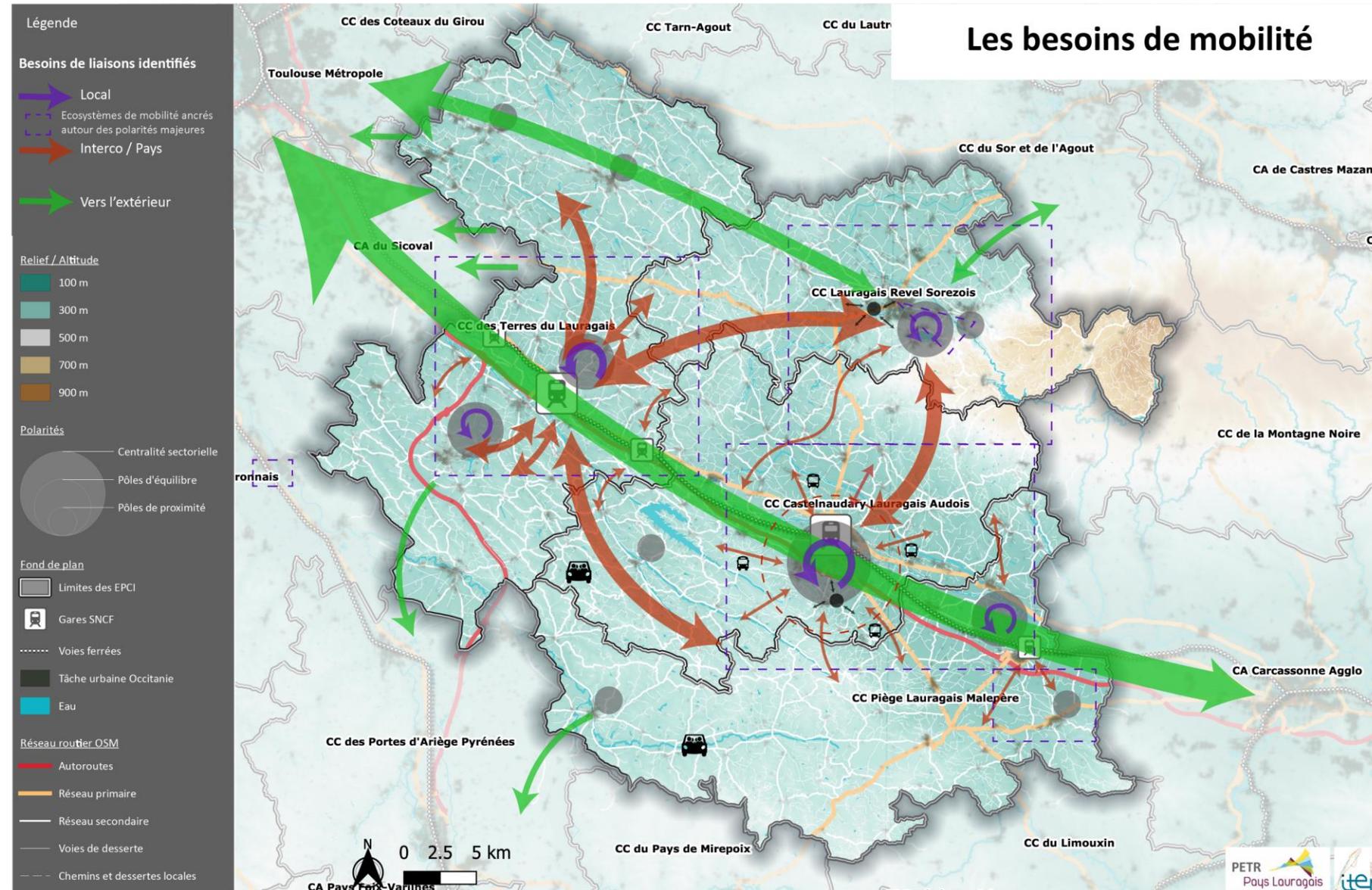


# Carte des besoins de mobilité issue de la concertation

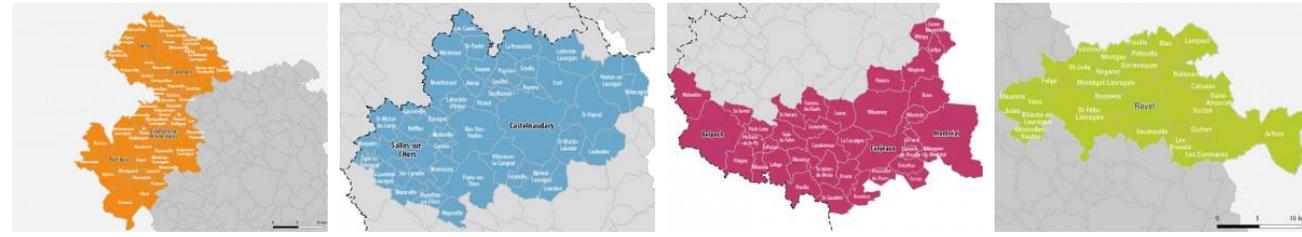
Besoins exprimés par mode.

Transports collectifs :

- Besoin de communication sur les offres existantes (Lio et TAD)
- Besoin d'amélioration de la ponctualité et de la régularité des trains et d'un meilleur cadencement entre Toulouse et le PETR.
- Besoin d'amélioration de l'accès aux gares, notamment via des aménagements cyclables.
- Besoin d'accroissement de l'offre Lio notamment en direction de la métropole.
- Besoin de développement des liaisons transversales au sein du PETR et de l'accès à Villefranche et Castelnaudary, pôles essentiels au PETR.
- Besoin d'amélioration de l'offre TAD (communication, organisation ...)



# Analyse AFOM – par EPCI et à l'échelle PETR



**ATOOUTS**

**A**



**OPPORTUNITÉS**

**O**



**FAIBLESSES**

**F**



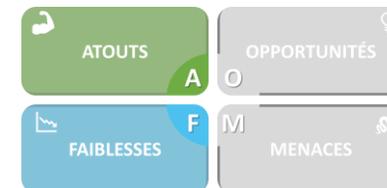
**MENACES**

**M**

## ATOUTS

- Transports collectifs : une partie centrale et sud de la CC qui propose des **solutions de mobilité performantes** : train (deux gares) qui convergent vers la métropole. Cette offre permet de connecter le territoire à l'agglomération Toulousaine et à l'agglomération de Carcassonne.
- Une infrastructure routière et autoroutière performante : autoroutes A61 et A66 et maillage routier dense, surtout pour les relations Est-Ouest
- Mobilité inclusive / solidaire : une navette (fonctionnement de TAD) sur la commune de Nailloux et gérée par l'agent du CCAS. Le service fonctionne une fois par semaine sur une demie journée et permet d'offrir une solution de mobilité aux publics les plus dépendants.
- Modes actifs : des liaisons douces réalisées sur plusieurs communes qui montrent une première volonté mais pas de réel maillage qu'il s'agisse de l'échelle communale ou intercommunale.
- Non mobilité : un espace de tiers lieux est présent sur la commune de Nailloux où 3 auto-entrepreneurs y travaillent de manière régulière.
- Des interactions fortes au sein du territoire communautaire et avec les autres communes du PETR et notamment à destination de Villefranche-de-Lauragais qui apparait comme une destination privilégiée / un pôle majeur à l'échelle du PETR à la fois pour l'emploi mais aussi pour les achats de proximité, les soins de santé et pour un certain nombre de services spécifiques (pôle emploi, CPAM, clinique ...). Un besoin de liaison essentielle exprimé entre Nailloux et Villefranche-de-Lauragais, Revel et Villefranche de Lauragais dans toutes les étapes de la concertation.
- La métropole et le sicoval sont des destinations structurantes pour ce territoire notamment parce qu'une part importante des actifs se rendent quotidiennement sur ces territoires et y consomment également.

# Analyse AFOM - CC Terres du Lauragais



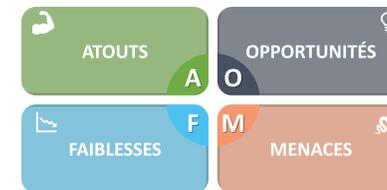
## FAIBLESSES

- Voiture : un territoire fortement marqué par la présence / dépendance à la voiture en particulier sur la partie nord où il existe peu d'alternatives à la voiture.
- Modes actifs : une problématique d'accès aux principales gares (Villefranche et Avignonet) en modes actifs : pas d'aménagements sécurisés depuis les communes limitrophes (Gardouch, Montclar, Vieillevigne ...) et un déficit en termes de stationnement.
- Covoiturage : un défaut d'outil de mise en relation pour le covoiturage : un constat généralisé sur l'ensemble du PETR.
- Transports collectifs : 3 lignes de TAD existent sur la CC mais elles sont peu visibles et peu adaptées (horaires contraignants et peu comptables avec les besoins des publics dépendants). De plus, elles ne desservent pas toutes les polarités (Lanta, Caraman et Villefranche-de-Lauragais uniquement) et la desserte se fait en dehors des hameaux ce qui implique de se rendre à l'arrêt par ses propres moyens. La commune de Nailloux ne bénéficie actuellement pas d'offre en TAD, pourtant il y a des demandes régulières de la part des habitants.
- Un territoire morcelé sous forte dépendance de la métropole (3 bassins de vie qui fonctionnent indépendamment ou en relation uniquement avec Villefranche-de-Lauragais)

## OPPORTUNITES

- Transports collectifs :
  - Une offre en transports en commun (réseau Tisséo) performante et attractive aux portes du PETR sur la partie nord de la CC : lignes linéo à Fonsegrives Entiore, Gonin, St Orens, Castanet Tolosan et la proximité de ligne B du métro à Ramonville.
  - Par ailleurs, l'enquête auprès des habitants révèle un intérêt fort pour ces modes : à l'échelle de la CC, 60% seraient prêt à utiliser davantage les transports collectifs si l'offre était mieux adaptée à leurs besoins (CC avec le plus fort pourcentage).
- Modes actifs : la partie centrale de la CC est traversée par le parcours cyclable du canal du midi avec des aménagements très qualitatifs. Cet aménagement peut constituer une opportunité pour le territoire à condition que des connexions soient créées vers cet axe structurant.

# Analyse AFOM - CC Terres du Lauragais



## MENACES

- Transports collectifs : de manière générale sur l'ensemble de la CC, on observe un défaut d'alternatives crédibles face à la voiture individuelle. Ce constat est d'autant plus marqué sur la partie sud et nord de la CC :
  - Les lignes régionales proposées semblent peu attractives en termes d'amplitude et de fréquence et pas adaptées à tous les publics : les horaires ne permettent pas de retour le midi et pas d'offre le week-end pour les jeunes (par exemple : dernier départ à 18h50 en semaine au départ de Toulouse vers Lanta/Caraman, etc sur la ligne 356). Un constat exprimé sur l'ensemble des étapes de concertation (enquête habitants, ateliers ...).
  - Une offre locale très peu développée : pas de bus ou navette permettant de relier les principales polarités.
  - Aucune offre en rabattement vers les points d'arrêt du réseau Tisséo notamment pour la partie nord de la CC.
- ➔ Un défaut d'alternatives qui accentue la dépendance à la voiture ou à défaut aux parents pour les plus jeunes n'ayant pas le permis de conduire.
- Voiture : un engorgement de la polarité principale (Villefranche de Lauragais) lié au trafic de transit et d'échange et accentué si l'accessibilité tous modes n'est pas améliorée depuis les villages extérieurs. Une problématique de sécurité routière sur les polarités principales (cœur de ville) qui nuit au développement des mobilités douces de proximité
- Risque d'exclusion/ isolement des publics les plus dépendants (risque sanitaire, financier, social) si la mobilité de ces publics s'appuie uniquement sur la solidarité (fragilité, dépendance)

# Prospectives, perspectives d'améliorations – CC Terres du Lauragais

## PROJETS EN COURS / COUPS PARTIS

- Plusieurs projets d'aménagements d'aires de covoiturage au sein de la CC dont Villefranche de Lauragais (à proximité de l'autoroute entre l'Intermarché et la déchetterie avec une capacité d'environ 95 places) et Lanta (au niveau du parking de Luxau, à l'intersection entre la D1 et la D31).
- Un projet de création d'espace de coworking à Villefranche-de-Lauragais dans le centre-ville.
- Toutes les polarités de la CC sont engagées dans des opérations/ dispositifs de revitalisation : 2 communes de la CC retenues par la Région Occitanie pour le dispositif "Petites villes de demain" (Caraman et Villefranche de Lauragais) et la commune de Nailloux qui travaille actuellement sur son projet de revitalisation de cœur de bourg (Esplanade de la Fraternité, rue de la république...).

## REFLEXIONS

- La commune de Villefranche-de-Lauragais envisage de porter une réflexion plus fine sur les déplacements à l'intérieur de sa commune via le lancement d'une étude « Plan Global de Déplacement ». L'objectif étant de travailler sur l'ensemble des mobilités et la manière dont il est possible de les articuler avec un focus particulier sur la question du stationnement et de la circulation qui est une problématique importante sur le cœur de ville.
- La commune de Nailloux porte une réflexion partenariale sur la mise en place d'un aménagement cyclable entre les communes de Montgeard, Nailloux et Saint Léon.

## ATOUTS

- Transports collectifs :
  - Une partie centrale de la CC qui propose des solutions de mobilité performantes : train, autoroute A61.
  - Un service de navette urbaine organisé sur la commune de Castelnaudary (Darybus) qui permet de relier les principaux pôles et quartiers de la commune avec un tarif fixé à 1€ la journée. Ce service a permis de répondre à une forte attente des Chauriens qui l'apprécient fortement (demandes régulières de perfectionnement).
  - Un pôle d'échange multimodal attractif à Castelnaudary dont l'aménagement a permis d'améliorer sensiblement les conditions d'intermodalité (stationnement vélos sécurisé, montée en charge du cadencement des TER, réaménagement de l'arrêt de bus, des voies d'accès, etc). Un niveau d'offre en gare intéressant pour les actifs.
- Modes actifs : un premier travail de réflexion engagé sur la commune de Castelnaudary dans le cadre de son Schéma Directeur Cyclable qui montre l'intérêt et la volonté de développer ces mobilités sur la commune.
- Covoiturage : une aire de covoiturage (formelle et aménagée) à Salle sur l'Hers au niveau de l'Espace En Gauzy sur l'entrée Ouest de la commune (route de Toulouse) qui fonctionne très bien.
- La métropole est une destination structurante pour la partie nord de ce territoire (Montferrand, Labastide d'Anjou...) alors que la partie Sud (Villeneuve-la-Comptal, Saint Martin Lalande...) est plutôt tournée vers Castelnaudary et la CA de Carcassonne notamment pour l'emploi.

## FAIBLESSES

- Transports collectifs : la CC bénéficie de 8 lignes de TAD organisées autour des pôles de Castelnaudary et de Salles sur l’Hers avec une offre proposée par demi-journée (matinée) du lundi au mercredi. Néanmoins, cette offre semble peu visible et peu utilisée par les habitants.
- Aucune offre alternative et concurrentielle à la voiture proposée en rabattement vers la polarité principale Castelnaudary alors que la ville concentre la plupart des équipements et services de la CC : un besoin de rabattement exprimé vers Castelnaudary pas seulement pour le travail ou les études mais aussi pour les achats, les démarches, etc.
- Modes actifs : un manque de continuité des aménagements cyclables proposés notamment sur la polarité principale Castelnaudary (ex : continuité centre-ville <> gare).

## OPPORTUNITES

- Modes actifs : la partie centrale de la CC et notamment la commune de Castelnaudary est traversée par le parcours cyclable du canal du midi avec des aménagements très qualitatifs. Cet aménagement peut constituer une opportunité pour le territoire à condition des connexions soient créés vers ce réseau structurant.
- Transports collectifs : un intérêt pour les transports collectifs exprimé à travers l'enquête habitants : 45% des personnes seraient prêtes à utiliser davantage les transports collectifs si des améliorations étaient mises en place.

## MENACES

- Un défaut d'alternatives à la voiture individuelle qui accentue la dépendance à la voiture ou aux parents pour les plus jeunes n'ayant pas le permis de conduire.

# Prospectives, perspectives d'améliorations – CC Castelnaudary Lauragais Audois

## PROJETS EN COURS / COUPS PARTIS

- Projet d'aménagement d'une aire de covoiturage à Castelnaudary au niveau du rond point de la Socamil.
- Castelnaudary engagée dans le programme petites villes de demain.
- La commune de Castelnaudary travaille avec la commune de Villeneuve-la-Comptal sur le réaménagement de la voie « chemin de la Tour » pour créer un aménagement cyclable (type chaussée à voie centrale banalisée).
- Labélisation TEPCV (Territoire à énergie positive pour la croissance verte) en 2017 : plusieurs actions en matière de mobilité sur la ville de Castelnaudary.

## REFLEXIONS

- Une réflexion sur le réaménagement de toute la traversée historique de Castelnaudary (rue de l'hôpital jusqu'au centre-ville) : projet urbain qui prendra en compte la question de la mobilité.
- Lasbordes : réflexion pour relier le centre-ville au canal du Midi par une voie de mobilité douce.
- Laurabuc : réflexion pour rénover un local pour mettre des vélos/VAE en location aux habitants.

## ATOUTS

- Des atouts économiques à conforter:
  - Un territoire situé au coeur du triangle Toulouse/ Albi/ Carcassonne
  - Un territoire avec une forte dynamique économique, concentrée sur quelques zones d'activité à Revel et plus éparse sur d'autres polarités
  - Un territoire attractif pour les visiteurs, touristes, avec un patrimoine bâti riche sur l'ensemble du territoire communautaire et un patrimoine naturel de qualité avec notamment le lac de Saint Ferréol classé au patrimoine de l'Unesco, la montagne noire, mais aussi les activités proposées: le marché de Revel, , etc.

Une structuration du territoire propice à la structuration des mobilités. Un pôle fort, Revel, qui fonctionne avec les polarités voisines (dont Sorrèze) et concentre une part importante des services, activités...

Un territoire positionné sur des axes majeurs: routier (RD) cyclable: Vélo-route Castres Revel et dans la continuité la Voie Verte de la Rigole de la Plaine avec perspective de prolongement jusqu'à Naurouze et la Voie Verte Sorrèze Revel

## FAIBLESSES

- Un territoire qui ne dispose pas d'offre de transport collectif structurante (une offre héritée de plusieurs réseaux départementaux, une offre déficiente en direction de Castelnaudary notamment). Une offre en transport public orientée vers la métropole toulousaine ou l'agglomération de Castres Mazamet mais qui ne permet pas de desservir le bassin de vie de Revel. A une échelle plus réduite, une absence de liaisons structurantes et efficaces entre Revel, Saint Ferréol et Sorèze et donc une très forte dépendance à la voiture sur de courtes distances.
- Un déficit de stationnement vélo de qualité sur l'espace public et maillage vélos incomplète (manque dernier tronçon pour aller vers les équipements publics majeurs ou vers les sites d'intérêt ou pour finir de relier deux communes entre elles) ou parfois inadapté (typologie de revêtement non adapté aux déplacements du quotidien)
- En dehors de l'offre de car Lio, des aménagements d'itinéraires cyclables il n'y a pas d'offres alternatives à la voiture sur le territoire (pas de solutions de partage de la voiture, pas de solutions de mobilité inclusive, pas de services en lien avec la mobilité cyclable, etc.)
- Une topographie pour partie non propice au développement des mobilités douces

## OPPORTUNITES

- Un territoire déjà engagé dans une réflexion sur les mobilités et orienté vers les mobilités douces à l'échelle locale comme intercommunale (consultation publique, prise en compte des mobilités douces dans les projets de développement urbain, étude de faisabilité...).
- Une concentration des équipements sur Revel qui amène les populations à converger vers cette polarité pour de nombreux motifs (éducation, travail, achat, démarche...)
- Des sites remarquables, attractif pour les touristes et visiteurs

## MENACES

- Un territoire de passage (noeud routier de Revel) qui peut s'avérer comme une opportunité mais aussi comme une contrainte au développement des alternatives modales (sécurité routière)
- L'absence d'offres alternatives à la voiture pour se rendre sur le pôle de Villefranche de Lauragais (particulièrement pour les publics les plus fragiles ou les plus dépendants (accès aux soins, accès aux services par l'emploi...)) et une alternative pour se rendre sur Castelnaudary peu développée et donc insuffisante à l'égard des besoins.
- De façon globale, un territoire "éloigné" du sillon Lauragais où se concentre les offres de mobilité structurantes

# Prospectives, perspectives d'améliorations – CC Lauragais Revel Sorézois

## PROJETS EN COURS / COUPS PARTIS

- Sur Revel: opération coeur de ville avec différentes actions comme la mise en place d'une information connectée, un Schéma Directeur cyclable sur la commune à mettre en oeuvre (25km de pistes à créer), et également un travail sur l'aménagement des boulevards pour leur donner un caractère plus urbain, réduire les impacts de la circulation, les rendre plus perméables)

## REFLEXIONS

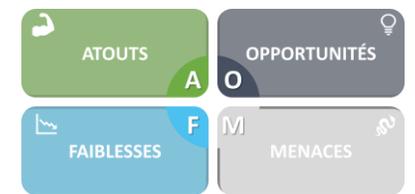
- Lancer une consultation pour la réalisation d'un schéma cyclable à échelle Communautaire
- Réflexion sur la desserte multimodale de Saint Ferréol (stationnement voiture sur des zones plus excentrées, circulation douce sur le pourtour du lac, accès au secteur de Saint Ferréol par navette)
- Nouvelles liaisons cyclable type voie verte (Sorèze à Revel, contournement vert de Revel)

## ATOUTS

- Un territoire qui a développé une forte solidarité qui fonctionne bien à l'échelle
- Un territoire bénéficiant d'une gare à Bram, avec un niveau d'offre intéressant à destination de Carcassonne, Castelnaudary, Villefranche ou Toulouse
- Des initiatives locales pour encourager les mobilités alternatives (achat vélo pour élèves de CM1 à Bram, localiation de vélo via l'Association la Roue qui Tourne)

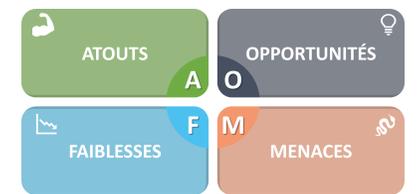
## FAIBLESSES

- En terme de desserte, l'absence d'offre de transport public à l'exception des TAD par bassins et plus globalement l'absence d'alternatives à la voiture autosoliste à la voiture « décarbonée ». Un TAD non adapté aux besoins (point de ramassage à domicile souhaité, inscriptions via internet compliquées pour certains publics). S'en suit un taux de motorisation élevé des ménages.
- Un territoire, de part sa configuration, sous multi-influence qui génère des besoins de mobilité dans différentes orientations (en interne: vers Nailloux, Villefranche, Bram, Castelnaudary, comme en externe: vers l'Ariège, l'Aude, la Haute-Garonne) et un territoire peu dense, éléments qui complexifient la réponse à apporter en terme de solutions de mobilité.
- Si la solidarité constitue un atout du territoire, la mobilité solidaire ne repose sur aucuns dispositifs et moyens développés sur le territoire (autostop, garage, prêt de véhicule, aide au permis...)



## OPPORTUNITÉS

- Une solidarité à accompagner, à “organiser” pour la rendre plus opérante.
- Des initiatives sur les territoires voisins inspirants (pays audois)



## MENACES

- Une faible densité de population et des besoins de mobilité “dispersés”

# Prospectives, perspectives d'améliorations – CC Piège Lauragais Malepère

## PROJETS EN COURS / COUPS PARTIS

- Pôle gare de Bram : dossier déposé dans le cadre de l'appel à projets Transports collectifs en site propre et pôles d'échanges multimodaux, pour l'aménagement des abords de la gare et étude menée pour l'aménagement d'une aire de covoiturage.
- A Bram, mise en place d'une piste cyclable d'apprentissage.

## REFLEXIONS

- Soutien à la location de vélo, soutien et financement de l'achat de VAE pour les seniors à Bram ou un achat groupé de VAE à Belpech.

# Analyse AFOM – PETR Pays Lauragais

## ATOUS

Un territoire attractif pour y résider et le visiter qui constitue un atout à conforter.

- Modes actifs : le PETR est traversé par un itinéraire structurant et aménagé (le parcours du Canal du Midi) pouvant servir d'appui au développement d'un réseau maillé sur l'ensemble du territoire
- Transports collectifs : présence de la ligne ferroviaire Toulouse <> Narbonne.
- Le sillon Lauragais est à conforter comme axe structurant de l'ensemble du Pays Lauragais et doit être accessible depuis l'ensemble du Pays
- Mobilité inclusive / solidaire : présence d'une solidarité importante pour se déplacer (famille, amis, élus et techniciens des communes...) mais qui ne peut suffire.

## FAIBLESSES

- Covoiturage : constat d'un défaut de moyens structurés (carte des aires de covoiturage, programme de déploiement d'aires de covoiturage, outil de mise en relation). Des secteurs ou cette solution de mobilité apparaît pertinentes et pourtant des habitants qui ne se positionnent pas fortement en faveur de ce mode de déplacement à travers l'enquête.
- Modes actifs : un déficit en termes de services aux usagers du vélo identifiée de manière globale sur le territoire : stationnement, bornes de recharge pour les VAE, etc.
- Transports collectifs : des horaires inadaptés accompagné d'un défaut de communication / de compréhension des solutions de mobilité existante.
- Un manque de visibilité, lisibilité des solutions de mobilités/ non mobilités offertes aux populations

- Covoiturage : la perspective de développement d'un outil régional sur lequel s'appuyer pour développer cette pratique constitue une réelle opportunité pour le territoire
- Modes actifs : de nombreuses réflexions à l'échelle des polarités sur l'apaisement de la circulation / le partage de la voirie.
- Electromobilité : des bornes de recharge électriques déployées sur le territoire et un usage qui semble s'intensifier.
- Un axe autoroutier comme opportunité pour désengorger les voies départementales et pacifier les traversées de cœur de bourg.

- Transports en commun : une accessibilité difficile aux gares du territoire quelque soit le mode utilisé.
- Mobilité solidaire / inclusive : une grande problématique de mobilité, d'accès aux offres de mobilité pour les seniors mais aussi les populations les plus jeunes (accès au permis) et socialement les plus fragiles. *Cette problématique contribue au maintien de ces populations dans la précarité, au non maintien des populations en milieu rural*
- Mobilité inclusive / solidaire : une solidarité familiale, amicale ou même professionnelle souvent mobilisée par les publics fragiles pour se déplacer dont les limites (sollicitation ponctuelle, dépendance à un tiers) montrent qu'elle ne peut suffire.
- Des solutions de mobilité peu visible, peu lisible peu connue (un manque d'information et de variété de média de diffusion: rupture numérique)

## OPPORTUNITES

## MENACES

# Prospectives, perspectives d'améliorations – PETR du Pays Lauragais

## PROJETS EN COURS / COUPS PARTIS

- Reconversion en voie verte de l'ancienne ligne ferroviaire Castelnaudary <> St Félix de Lauragais <> Revel.
- Le projet d'autoroute à 2x2 voies entre Toulouse et Castres + contournement de la commune de Revel
- Projet CTO 2018-2021 accompagnement du PETR auprès des EPCI sur la question des mobilités actives.

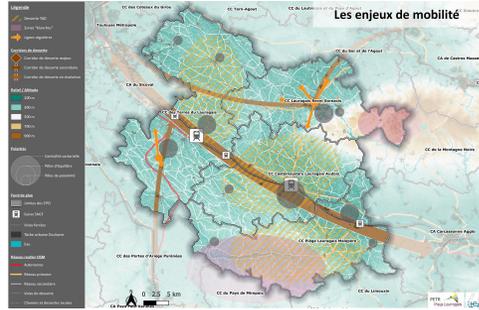
## REFLEXIONS

- Réflexion de la région pour mettre en place une LGV Toulouse <> Narbonne
- Une réflexion régionale sur la mise en place de solution de mise en relation pour le covoiturage
- Ambition d'augmentation du cadencement TER (à la demi-heure en HP) d'ici 2030.
- Réflexion sur la structuration d'un réseau de Tiers Lieux à l'échelle du PETR.
- Etude plan d'eau et liaison douce (accompagnée par le GAL)
- Elaboration de la stratégie PETR pour les années à venir

# Partie 3 : Enjeux et objectifs

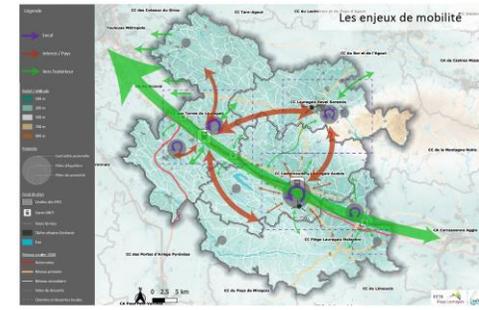
1. Echelle EPCI
2. Echelle PETR

# Point méthodologique



Carte de l'état des lieux de la mobilité sur le territoire

Carte des besoins de mobilité exprimés lors de la concertation



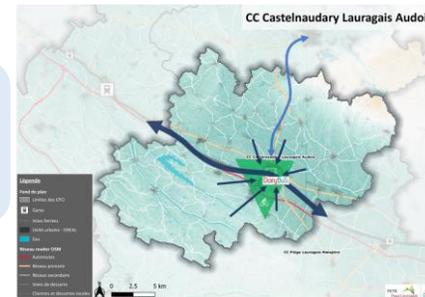
**Enjeux de mobilité à l'échelle du PETR**

Communauté de Communes Terres du Lauragais

Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois

Communauté de Communes Lauragais Revel Sorézois

Communauté de Communes Piège Lauragais Malepère



# Enjeux : à l'échelle du PETR du Pays Lauragais

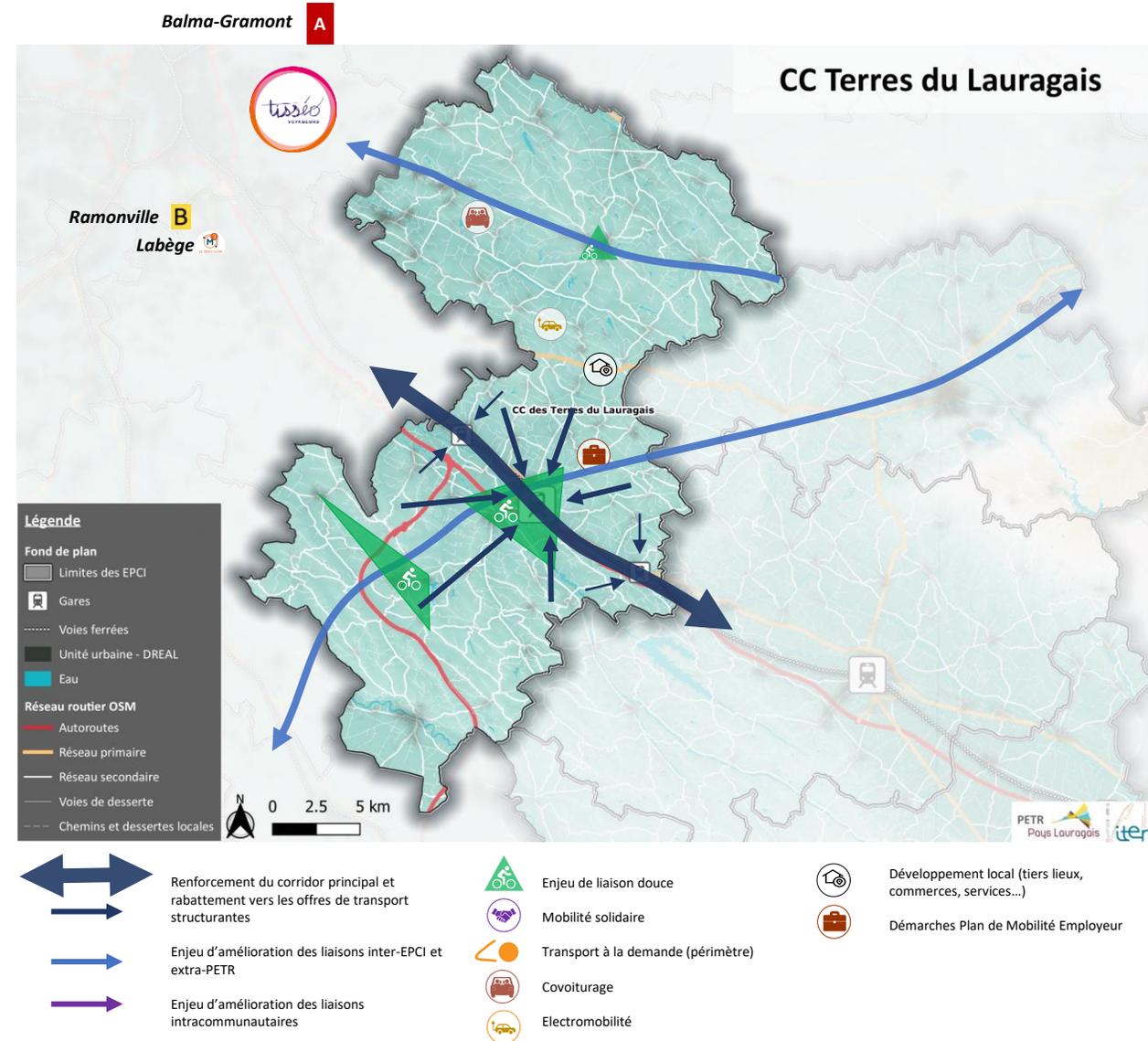
Une variété d'enjeux qui s'inscrivent dans différents registres comme l'aménagement du territoire, l'action partenariale, la communication et l'information, etc. **Un enjeu global : une mobilité basée sur la multimodalité, adaptée à tous les besoins et à tous les publics.**

- Conforter / renforcer le sillon lauragais comme corridor structurant de mobilité pour une grande partie du territoire, et qui fait référence à un enjeu d'intermodalité (assurer les connexions à cet axe structurant)
- Développer les offres alternatives sur le territoire du Lauragais (actuellement faiblement développées) pour réduire la dépendance à la voiture ou la voiture « carbonée »
- Conforter les grands bassins de vie et l'accessibilité des polarités
- Structurer et accompagner la mobilité solidaire et inclusive par la mise en réseau des acteurs pour accroître l'efficacité des actions et permettre le développement de nouvelles solutions sur les territoires ruraux, les bourgs et petites polarités.
- Poursuivre le développement des infrastructures de mobilité douce pour assurer un maillage territorial pour les déplacements de loisirs et les déplacements du quotidien, à enrichir avec des services
- Mieux intégrer la réflexion mobilité dans les projets urbains
- Mobiliser les acteurs publics, employeurs sur le territoire sur le sujet de la mobilité au travail
- Conforter l'attractivité touristique par l'amélioration des conditions d'accès et de mobilité sur le territoire
- Tester, expérimenter pour convaincre et déployer des solutions pérennes
- Poursuivre et conforter le partage et travail collaboratif entre les territoires (Pays Lauragais et territoires voisins) pour assurer des continuités d'action permettant la fluidité territoriale pour l'utilisateur au-delà des frontières administratives
- Travailler en partenariat avec la Région pour asseoir une offre de mobilité adaptée aux besoins (offre en transport public), permettre une délégation de service de solutions de mobilité à l'échelle locale et diversifier les solutions de mobilité existantes
- Accompagner les élus et techniciens sur les problématiques de mobilité, les solutions à leur disposition, les moyens pouvant être mobilisés (APP, AMI, CEE...)
- Bien faire connaître, rendre visible et lisible les dispositifs de mobilité/ non mobilité existants pour tous
- Accompagner et inciter au développement d'une mobilité plus durable et plus soutenable.
- Permettre le désenclavement du territoire et des secteurs les moins denses (accessibilité tous modes).

# Enjeux : à l'échelle de la CC Terres du Lauragais

Une variété d'enjeux qui s'inscrivent dans différents registres comme l'aménagement du territoire, l'action partenariale, la communication et l'information, etc.

- Un enjeu à conforter / renforcer l'axe lauragais comme corridor structurant de mobilité pour une grande partie du territoire, et qui fait référence à un enjeu d'intermodalité (assurer les connexions à cet axe structurant)
  - Assurer la connexion tous modes jusqu'à la gare de Villefranche de Lauragais mais également, dans une moindre mesure, celles d'Avignonet Lauragais et Villenouvelle + canal du midi.
- Un enjeu à développer les offres alternatives sur le territoire du Lauragais (actuellement faiblement développées) pour réduire la dépendance à la voiture ou la voiture « carbonée »
  - Enjeu rendu possible par la sécurisation des grands axes, centres bourgs.
- Un enjeu à conforter les grands bassins de vie et l'accessibilité des polarités
  - Accessibilité du pôle structurant Villefranche de Lauragais pour l'accès aux équipements, services et commerces pour l'ensemble du territoire communautaire : clinique Monié, services publics type pôle emploi, CPAM.
  - Accessibilité aux pôles d'équilibre (Nailloux) et de proximité (Lanta, Caraman)
- Un enjeu à poursuivre le développement des infrastructures de mobilité douce pour assurer un maillage territorial pour les déplacements de loisirs et les déplacements du quotidien, à enrichir avec des services
  - De la même manière que le travail engagé sur les communes de Montgeard, Nailloux et Saint Léon, encourager les communes à travailler sur des liaisons douces (communales et intercommunales)
- Un enjeu de plus forte intégration de la réflexion mobilité dans les projets urbains
  - Articulation projet Plan Global de Mobilité de Villefranche de Lauragais
- Un enjeu de mobilisation des acteurs publics, employeurs sur le territoire sur le sujet de la mobilité au travail
  - Exemple : groupe Igrec à Caraman (stationnement et multimodalité)
- Un enjeu à poursuivre et conforter le partage et travail collaboratif entre les territoires (Pays Lauragais et territoires voisins) pour assurer des continuités d'action permettant la fluidité territoriale pour l'utilisateur au-delà des frontières administratives
  - Accessibilité aux deux lignes de métro actuelles (Ramonville et Balma) et à la future 3ème ligne de métro (Labège) pour toute la frange Ouest de la CC
- Un enjeu de travail partenarial avec la Région pour asseoir une offre de mobilité adaptée aux besoins (offre en transport public), permettre une délégation de service de solutions de mobilité à l'échelle locale et diversifier les solutions de mobilité existantes
  - Un enjeu spécifique à la CC Terres du Lauragais pour permettre la connexion au réseau Tisséo sur la frange Ouest du territoire
- Un enjeu d'accompagnement des élus et techniciens sur les problématiques de mobilité, les solutions à leur disposition, les moyens pouvant être mobilisés (APP, AMI, CEE...)
- Un enjeu à bien faire connaître, rendre visible et lisible les dispositifs de mobilité/ non mobilité existants pour tous
- Un enjeu à tester, expérimenter pour convaincre et déployer des solutions pérennes
  - Suppression du stationnement sur la traversée de Villefranche en expérimentation 1 jour par mois

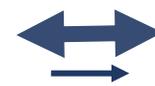
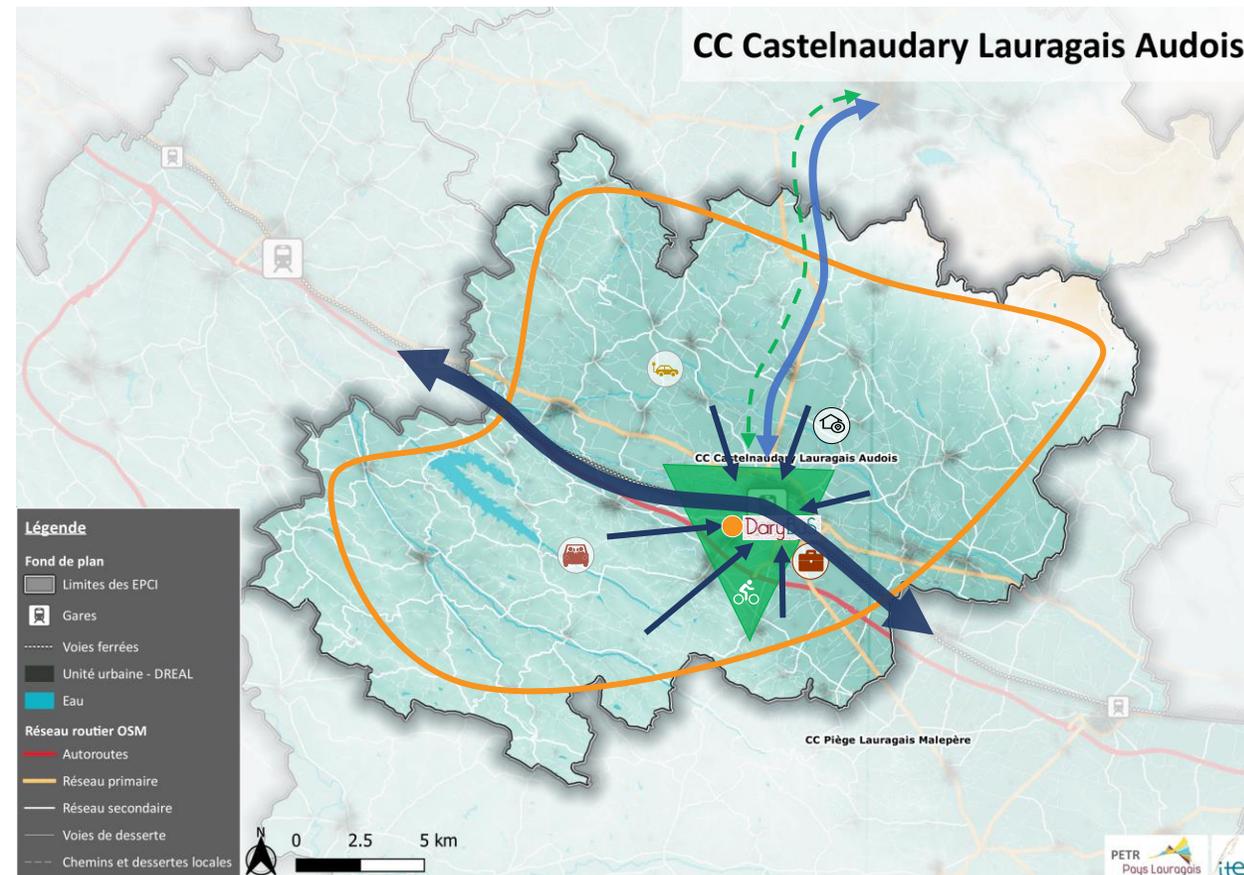


# Enjeux : à l'échelle de la CC Castelnaudary Lauragais Audois



Une variété d'enjeux qui s'inscrivent dans différents registres comme l'aménagement du territoire, l'action partenariale, la communication et l'information, etc.

- Un enjeu à conforter / renforcer l'axe lauragais comme corridor structurant de mobilité pour une grande partie du territoire, et qui fait référence à un enjeu d'intermodalité (assurer les connexions à cet axe structurant)
  - Assurer l'accessibilité tous modes jusqu'à la gare de Castelnaudary, au canal du midi (modes actifs) et au Seuil de Naurouze
- Un enjeu à développer les offres alternatives sur le territoire du Lauragais (actuellement faiblement développées) pour réduire la dépendance à la voiture ou la voiture « carbonée »
- Un enjeu à conforter les grands bassins de vie et l'accessibilité des polarités
  - Accessibilité du pôle structurant Castelnaudary pour l'accès aux équipements, services et commerces.
- Un enjeu de mobilité solidaire et inclusive par la mise en réseau des acteurs pour accroître l'efficacité des actions et permettre le développement de nouvelles solutions sur les territoires ruraux, les bourgs et petites polarités.
  - Accès aux services et équipements (santé, services publics)
- Un enjeu à poursuivre le développement des infrastructures de mobilité douce pour assurer un maillage territorial pour les déplacements de loisirs et les déplacements du quotidien, à enrichir avec des services
  - Connexion aux zones d'activités, établissements d'enseignements, etc.
- Un enjeu de plus forte intégration de la réflexion mobilité dans les projets urbains
  - Anticiper les évolutions démographiques à venir sur la commune de Castelnaudary notamment en intégrant la question de la mobilité dans les projets de développement urbains + enjeu de rabattement en mobilité alternative à la voiture depuis le secteur ouest de Castelnaudary où se développe l'habitat vers le centre-ville.
- Un enjeu de mobilisation des acteurs publics, employeurs sur le territoire sur le sujet de la mobilité au travail
  - Exemple : travail les entreprises présentes sur les zones d'activité (ZA Nicolas Appert avec la Socamil).
- Un enjeu de travail partenarial avec la Région pour assoir une offre de mobilité adaptée aux besoins (offre en transport public), permettre une délégation de service de solutions de mobilité à l'échelle locale et diversifier les solutions de mobilité existantes
  - Exemples : amélioration de la ligne Revel <> Castelnaudary, conforter la navette Darybus
- Un enjeu d'accompagnement des élus et techniciens sur les problématiques de mobilité, les solutions à leur dispositions, les moyens pouvant être mobilisés (APP, AMI, CEE...)
- Un enjeu à bien faire connaître, rendre visible et lisible les dispositifs de mobilité/ non mobilité existants pour tous
  - Exemple : améliorer la communication autour du transport à la demande (TAD)
- Un enjeu à conforter l'attractivité touristique par l'amélioration des conditions d'accès et de mobilité sur le territoire



Renforcement du corridor principal et rabattement vers les offres de transport structurantes



Enjeu d'amélioration des liaisons inter-EPCI et extra-PETR



Enjeu d'amélioration des liaisons intracommunautaires



Enjeu de liaison douce



Mobilité solidaire



Transport à la demande (périmètre)



Covoiturage



Electromobilité



Développement local (tiers lieux, commerces, services...)



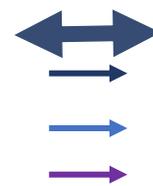
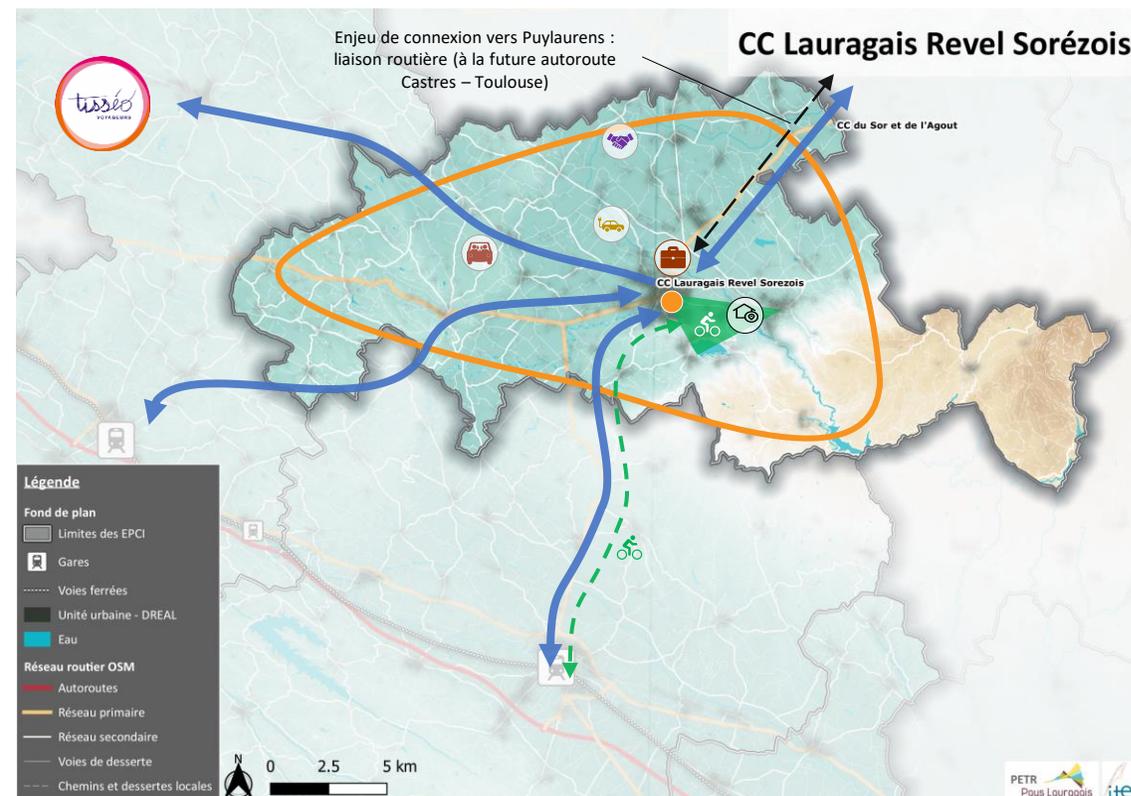
Démarches Plan de Mobilité Employeur

# Enjeux : à l'échelle de la CC Lauragais Revel Sorézois



Une variété d'enjeux qui s'inscrivent dans différents registres comme l'aménagement du territoire, l'action partenariale, la communication et l'information, etc.

- Un enjeu à développer les offres alternatives sur le territoire du Lauragais (actuellement faiblement développées) pour réduire la dépendance à la voiture ou la voiture « carbonée »
- Un enjeu à conforter les grands bassins de vie et l'accessibilité des polarités
  - Accès à Revel pour un certain nombre de besoins : emploi, commerces, activités ...
- Un enjeu de mobilité solidaire et inclusive par la mise en réseau des acteurs pour accroître l'efficacité des actions et permettre le développement de nouvelles solutions sur les territoires ruraux, les bourgs et petites polarités.
- Un enjeu à poursuivre le développement des infrastructures de mobilité douce pour assurer un maillage territorial pour les déplacements de loisirs et les déplacements du quotidien, à enrichir avec des services
  - Exemple de liaison évoquée lors de la concertation : Revel <> Saint Ferréol
- Un enjeu de plus forte intégration de la réflexion mobilité dans les projets urbains
- Un enjeu de mobilisation des acteurs publics, employeurs sur le territoire sur le sujet de la mobilité au travail
- Un enjeu de travail partenarial avec la Région pour assoir une offre de mobilité adaptée aux besoins (offre en transport public), permettre une délégation de service de solutions de mobilité à l'échelle locale et diversifier les solutions de mobilité existantes
  - Un travail de fond à engager avec la Région sur l'amélioration de la ligne Toulouse <> Revel, Castelnaudary <> Revel notamment en termes de cadencement (horaires, amplitude...) et l'étude d'une liaison avec Villefranche-de-Lauragais
  - Etudier la perspective d'une desserte de bassin autour de Revel
- Un enjeu d'accompagnement des élus et techniciens sur les problématiques de mobilité, les solutions à leur disposition, les moyens pouvant être mobilisés (APP, AMI, CEE...)
- Un enjeu à bien faire connaître, rendre visible et lisible les dispositifs de mobilité/ non mobilité existants pour tous
  - Améliorer la communication autour de l'offre existante de transport public et le maillage progressif en mobilité active
- Un enjeu à conforter l'attractivité touristique par l'amélioration des conditions d'accès et de mobilité sur le territoire
  - Maillage en mobilité alternatives à la voiture Revel <> Saint Ferréol <> Sorèze (infrastructures et services) et vers le canal du midi



Renforcement du corridor principal et rabattement vers les offres de transport structurantes

Enjeu d'amélioration des liaisons inter-EPCI et extra-PETR

Enjeu d'amélioration des liaisons intracommunautaires



Enjeu de liaison douce

Mobilité solidaire

Transport à la demande (périmètre)

Covoiturage

Electromobilité



Développement local (tiers lieux, commerces, services...)

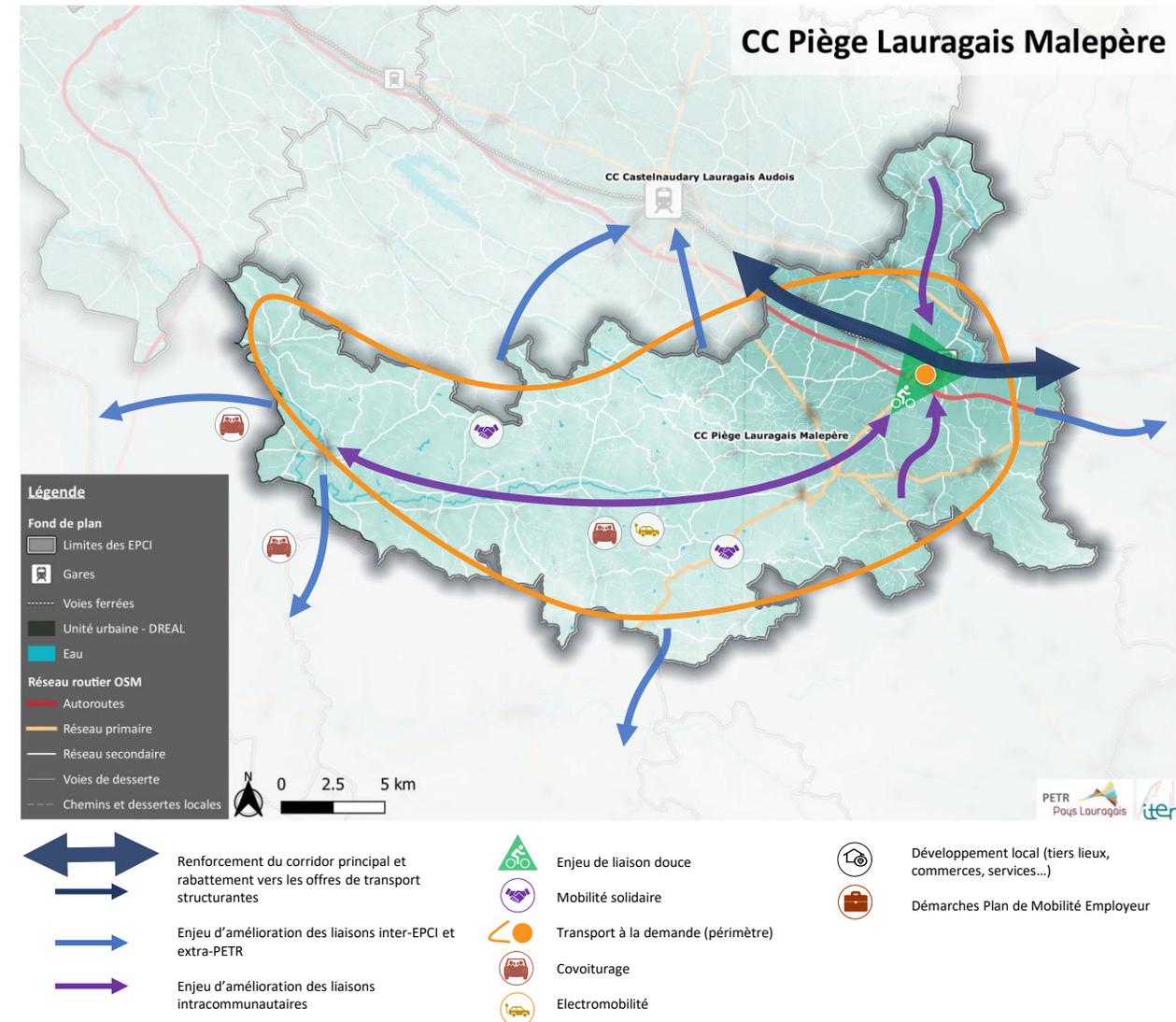
Démarches Plan de Mobilité Employeur

# Enjeux : à l'échelle de la CC Piège Lauragais Malepère



Une variété d'enjeux qui s'inscrivent dans différents registres comme l'aménagement du territoire, l'action partenariale, la communication et l'information, etc.

- Un enjeu à conforter / renforcer l'axe lauragais comme corridor structurant de mobilité pour une grande partie du territoire, et qui fait référence à un enjeu d'intermodalité (assurer les connexions à cet axe structurant)
  - Accessibilité du futur PEM de Bram et du canal du midi.
- Un enjeu à développer les offres alternatives sur le territoire du Lauragais (actuellement faiblement développées) pour réduire la dépendance à la voiture ou la voiture « carbonée »
- Un enjeu à conforter les grands bassins de vie et l'accessibilité des polarités
  - Accessibilité tous modes vers Bram, Castelnaudary et dans une autre mesure, Belpech
- Un enjeu de mobilité solidaire et inclusive par la mise en réseau des acteurs pour accroître l'efficacité des actions et permettre le développement de nouvelles solutions sur les territoires ruraux, les bourgs et petites polarités.
  - Etudier la mise en place d'un transport à la demande ou transport solidaire à l'échelle de l'EPCI et étudier la structuration de la mobilité solidaire à l'échelle locale.
- Un enjeu à poursuivre le développement des infrastructures de mobilité douce pour assurer un maillage territorial pour les déplacements de loisirs et les déplacements du quotidien, à enrichir avec des services
  - Le développement d'un maillage doux à l'échelle des polarités (plutôt qu'à l'échelle communautaire)
- Un enjeu de mobilisation des acteurs publics, employeurs sur le territoire sur le sujet de la mobilité au travail
- Un enjeu de travail partenarial avec la Région pour asseoir une offre de mobilité adaptée aux besoins (offre en transport public), permettre une délégation de service de solutions de mobilité à l'échelle locale et diversifier les solutions de mobilité existantes
- Un enjeu d'accompagnement des élus et techniciens sur les problématiques de mobilité, les solutions à leur dispositions, les moyens pouvant être mobilisés (APP, AMI, CEE...)
- Un enjeu à bien faire connaître, rendre visible et lisible les dispositifs de mobilité/ non mobilité existants pour tous



# Objectifs : à l'échelle du PETR du Pays Lauragais

Valoriser et accompagner le développement des modes actifs (*courte distance et intermodalité*)



Améliorer et développer l'offre en transports en commun

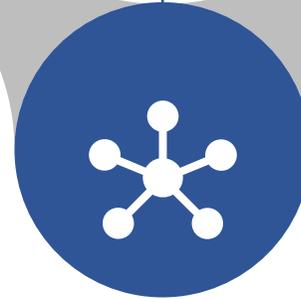
Promouvoir et développer les nouvelles mobilités



Lever les freins à la mobilité / favoriser une mobilité inclusive



Promouvoir la mobilité de proximité au service du développement local



Communiquer, informer et animer la mobilité sur le territoire



# Objectifs : à l'échelle du PETR du Pays Lauragais

**Valoriser et accompagner le développement des modes actifs (*courte distance et intermodalité*)**



- Renforcer l'accès à la métropole pour différents motifs en facilitant l'intermodalité (encourager les CC et communes à mener des réflexions sur le rabattement vélo vers les gares du territoire : infrastructures sécurisées, continues et jalonnées (en partenariat avec les trois départements)).
- Déployer une offre de stationnement pour vélos sécurisée sur l'ensemble du territoire et en particulier sur les principales polarités.
- Travailler en partenariat avec les communes et le Département sur la sécurisation des abords des établissements scolaires et l'amélioration des conditions d'accessibilité en modes actifs (sécurité routière).
- Accompagner les EPCI, communes dans leurs projets d'aménagement locaux par des outils communs (charte, guide...)
- Proposer une offre de service structurée sur le territoire (déploiement de l'offre de location actuelle, proposer de prestation de réparation vélo, développer les hébergements cyclotouristiques, mise en oeuvre des haltes repos...)
- Mener une réflexion sur la mise en place d'une aide à l'achat de VAE pour les habitants du PETR

# Objectifs : à l'échelle du PETR du Pays Lauragais

## Améliorer et développer l'offre en transports en commun



- Travailler en partenariat avec la Région sur l'étoffement et l'intensification de l'offre existante (réseau Lio) que ce soit en termes de **cadencement** (augmentation du nombre de passage en journée et de la fréquence en heures de pointe, de l'amplitude horaires notamment le soir pour les actifs qui travaillent sur la métropole) ou de **couverture** (réduire les vulnérabilités géographiques : *déficit d'offres sur les parties les plus rurales*).
- Etudier avec la Région l'opportunité de développer l'offre de transport à la demande sur les bassins de vie afin d'en faire un service attractif (compléter, améliorer et uniformiser les dessertes locales à l'échelle du PETR)
- Proposer à la Région de travailler avec Tisséo collectivité sur le rabattement de ligne régionale sur les terminus métro ou de Linéo (renforcement de l'accès à l'agglomération toulousaine par les transports en commun pour la frange Ouest du PETR notamment).

# Objectifs : à l'échelle du PETR du Pays Lauragais

## Promouvoir et développer les nouvelles mobilités



- Etudier le ou les outils les plus pertinents à mettre en place pour favoriser et accompagner la pratique du covoiturage : mise en place d'une plateforme de covoiturage (permanente ou occasionnelle/ événementielle, points de rencontre sur les EPCI, listes communales, lignes de covoiturage dynamique, etc).
- Favoriser la réduction des besoins de mobilité en poursuivant la réflexion sur l'implantation de services le permettant (services, commerces au niveau local).
- Poursuivre le déploiement territorial de point d'avitaillement permettant la transition de la voiture carbonée vers la voiture faiblement émettrice (bornes de recharge pour véhicules électriques sur le territoire et engager une diversification des énergies pour les mobilités (gaz, hydrogène...) par une production locale)
- Favoriser l'intermodalité aux niveaux des différentes offres du territoire (covoiturage + vélo, covoiturage + transport collectif, etc.)
- Accompagner les initiatives privées permettant de réduire le besoin de mobilité ou de favoriser la mobilité de proximité (repair café, « maison du vélo », association d'éducation à l'alternativité, etc.)
- Porter à connaissance/ former les élus du territoire, les différents outils et moyens disponibles pour accompagner la mobilité de leurs citoyens selon leur profil

# Objectifs : à l'échelle du PETR du Pays Lauragais

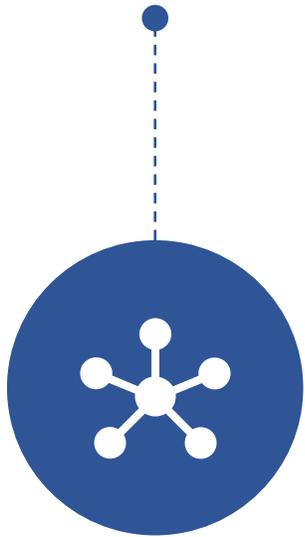
## Lever les freins à la mobilité / favoriser une mobilité inclusive



- Mener une réflexion sur le maintien des services de proximité et la création de nouveaux services / relais locaux (antennes pôle emploi, CPAM, commerces ambulants...).
- Soutenir et faire connaître les dispositifs d'accompagnement à l'apprentissage et à l'insertion socioprofessionnelle permettant de faciliter l'autonomie auprès de tous les publics (Wimoov, la roue qui tourne, missions locales ... savoir lire une carte, comprendre un réseau de transport, utiliser une application téléphone... → maintien dans la vie active. Exemple : pour les jeunes et les personnes en insertion : aide pour passer le permis de conduire, aide à l'achat de véhicule, prêt, aide à l'entretien...). Aider à la mise en « réseau » des acteurs (association, service public, employeur, élu...) et à la remontée d'information vers les pouvoirs publics
- Valoriser et conforter les organismes, initiatives locales qui assurent le relais vers les populations (MFS notamment)
- Initier/ impulser un dispositif de covoiturage solidaire
- Accompagner l'expérimentation de logements inter-générationnels, appelée cohabitation intergénérationnelle (lancer cette expérimentation sur les territoires les plus attractifs pour les étudiants et jeunes actifs)

# Objectifs : à l'échelle du **PETR du Pays Lauragais**

## **Promouvoir la mobilité de proximité au service du développement local**



- Rendre pérenne la dynamique de circuits courts engagée pendant la crise Covid 19 pour assurer des services de proximité aux plus dépendants, maintenir l'attractivité des territoires, etc. (exemple: commande de paniers livrés)
- Travailler sur la régulation du stationnement dans les villages afin de permettre l'étendue et la généralisation des zones pacifiées (poches de stationnement aux marges du cœur de bourg par exemple)
- Porter une réflexion sur les synergies de proximité sur le thème de la mobilité (échelle interscot mais aussi échelle inter-intercommunale: par exemple CC piège Malpère avec la CC des Portes d'Ariège Pyrénées)
- Créer un réseau d'acteurs sur le thème de la mobilité et plus particulièrement la mobilité solidaire et inclusive (conformément à l'Objectif 4.2 – Organiser et animer les réseaux territoriaux des acteurs de la mobilité du schéma d'accessibilité des services aux publics de la Haute-Garonne).
- Créer et développer un réseau de tiers lieux sur le territoire du Pays Lauragais

# Objectifs : à l'échelle du PETR du Pays Lauragais

**Communiquer,  
informer et animer la  
mobilité sur le  
territoire**



- Travailler sur l'accessibilité et la visibilité de l'information sur les solutions de mobilité existantes : créer une page recensant l'ensemble des solutions de mobilité sur chaque EPCI et centraliser l'information sur le site du PETR : améliorer la coordination des différents acteurs de la mobilité.
- Encourager le recours aux solutions alternatives via l'organisation d'événements thématiques à l'échelle du PETR : semaine européenne de la mobilité, fête du vélo, etc.
- Accompagner les employeurs du territoire dans l'amélioration des conditions de déplacements de leurs salariés (encourager à réaliser des PDA/PDE, les informer sur les solutions existantes, sur leurs obligations et sur les aides dont ils peuvent disposer, sur les dispositifs récents : Forfait Mobilité Durale, prise en charge rechargement électrique, label employeur pro-vélo ....)
- Devenir une administration exemplaire en réalisant une démarche de plan de mobilité employeur



# Partie 4: Obligations, orientations et possibilités d'action en matière de mobilité

# Compétences et pouvoir d'action

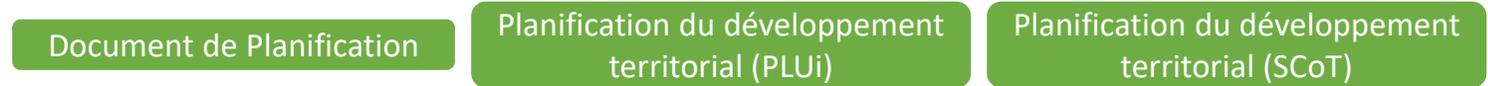
En matière de mobilité, l'Autorité Organisatrice de la Mobilité est la Région Occitanie. Ses prérogatives sont les suivantes :



La LOM est venue préciser les attributions d'une AOM en les élargissant à l'ensemble de champs couverts par la mobilité.

La LOM précise qu'une AOM est compétente sur l'ensemble de ces attributions mais n'est pas dans l'obligation d'organiser tous les services. Il s'agit donc d'une compétence globale qui s'exerce à la carte.

En matière d'aménagement de l'espace et d'actions pouvant accompagner les mobilités



La commune ou les EPCI  
Le pays / PETR du Pays Lauragais



**Actions de soutien dans le domaine de la mobilité** mobilisant les compétences « Aménagement », « Voirie », « pouvoir de police » et « Action Sociale »

**Délégation de compétence de la Région : organisation d'un ou plusieurs services de mobilité (exemple : TAD/ Transport scolaire, navette)**

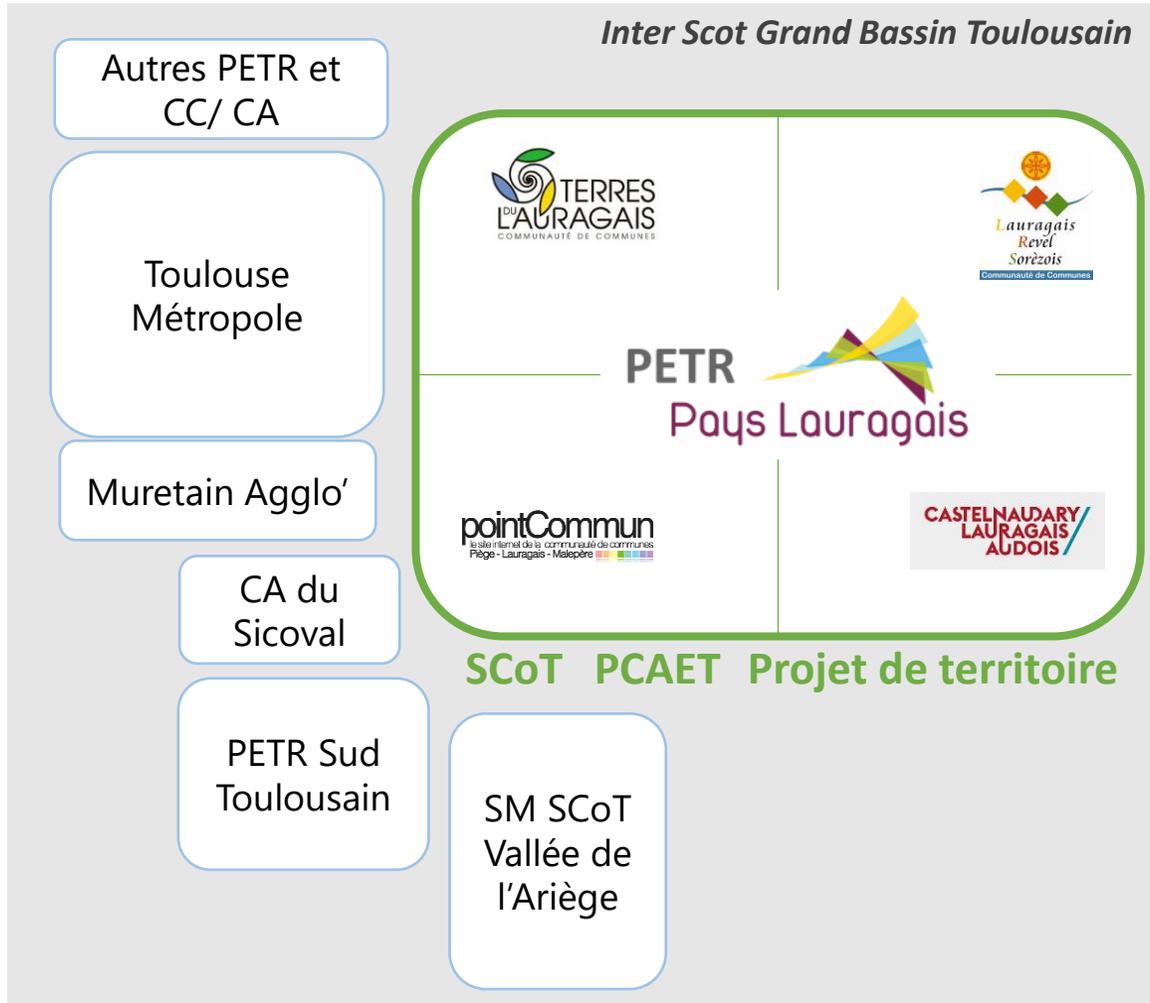
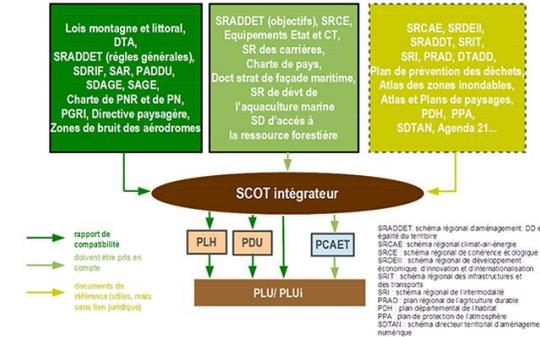
Aménagement itinéraire cyclable, zones apaisées, soutien aux initiatives privées, aire de covoiturage, achat véhicule pour prêt aux associations, etc.

Circuit, navette, transport solidaire, information/ communication...

# Jeux d'acteurs autour de la mobilité

OCCITANIE SRADDET STRATEGIE MOBILITE: plan vélo

Le SCOT intégrateur dans la hiérarchie des normes



CA Castres-Mazamet

Carcassonne Agglo

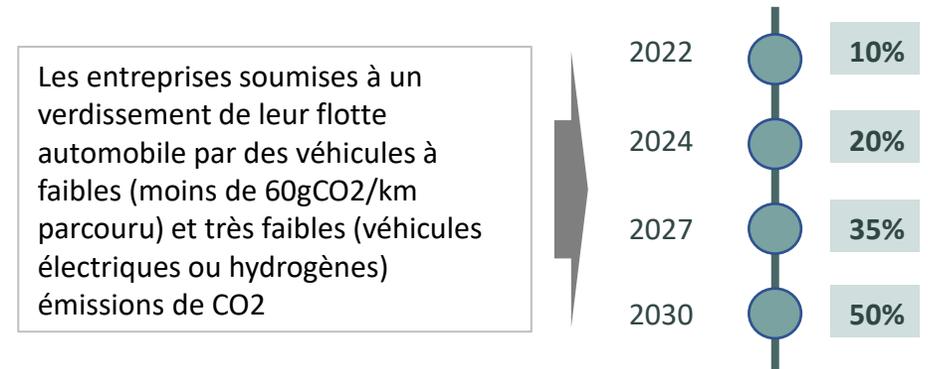
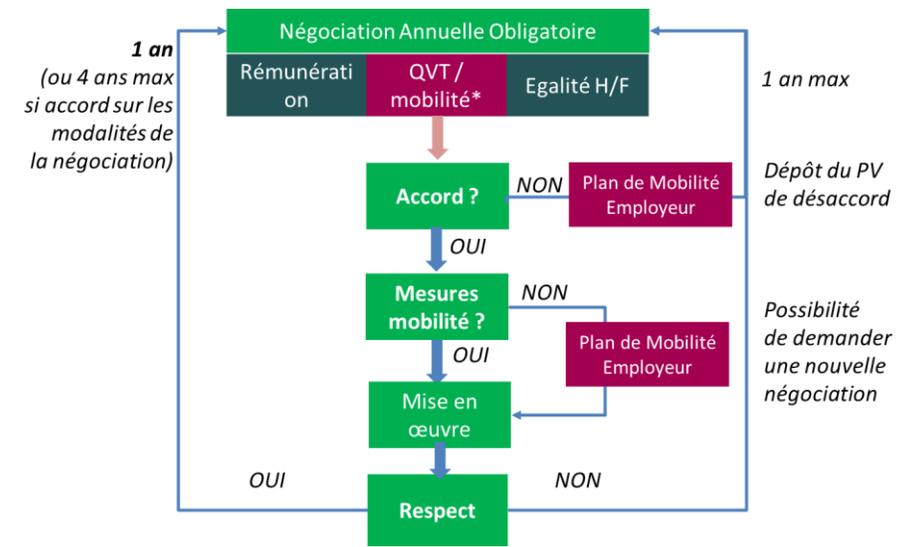
# Les obligations et incitations des employeurs

## Obligations

- Prise en charge abonnement transport public + vélo public
- LOM : mobilité abordée dans le cadre des NAO (QVT et égalité homme – femme): accord social doit être signé
- LOM : gestion de parc automobile

## Dispositifs

- LOM : forfait mobilité durable (FMD)
- Plan de Mobilité Employeur (PDME)
- LOM : prise en charge des frais
- Divers outils allant de l'aménagement de la mise à disposition de moyens (matériels et humains), passant par l'incitation financière ou encore l'organisation du travail
- Label employeur Pro vélo



# D'ici 2024 : 90 000 places de stationnements vélo sécurisés à déployer aux abords des gares (loi LOM - décret n° 2021-741 du 8 juin 2021).

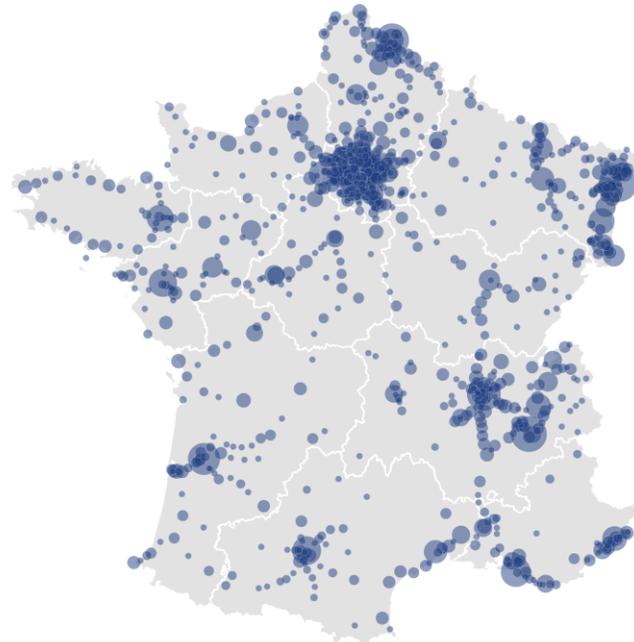
Sur le territoire national, 1133 gares sont soumises à l'obligation d'équiper les gares ferroviaires et routières et les pôles d'échanges multimodaux (PEM) en stationnements sécurisés pour les vélos (37 % de l'ensemble des gares ferroviaires du territoire). Les gares concernées sont des gares SNCF et RATP dont la fréquentation est supérieure à 100 000 voyageurs par an.

Le décret précise en annexe, la liste des gares concernées et le nombre minimal de places de stationnement à déployer d'ici au 1er janvier 2024 pour chacune d'elles.

Le décret précise également que les stationnements sécurisés devront répondre aux conditions suivantes :

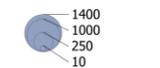
- comporter des dispositifs fixes permettant de stabiliser et de fixer chaque vélo par le cadre et au moins une roue,
- bénéficier soit :
  - d'une surveillance par une personne présente sur les lieux avec une vue directe sur les équipements ;
  - d'une vidéo-surveillance ;
  - d'un système de fermeture sécurisée.
- Être situés dans un lieu couvert et éclairé.
- Devront être implantés à moins de 70 mètres d'un accès au bâtiment de la gare ou aux quais, sauf en cas d'impossibilité technique avérée.

Décret LOM - Nombre de places de stationnement vélo sécurisées à atteindre par gare en France métropolitaine



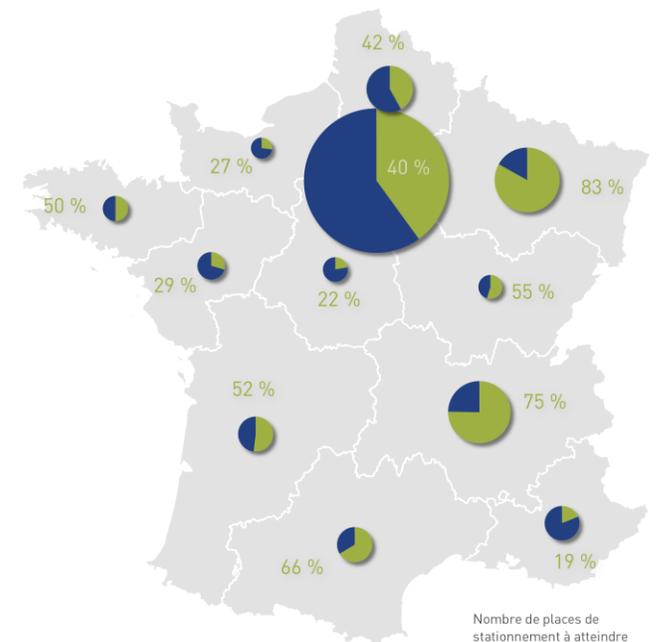
0 100 km

Nombre de places de stationnement à atteindre



Réalisation - Vélos & Territoires | Juin 2021  
Sources - Ministère de la Transition écologique, chargé des Transports - SNCF

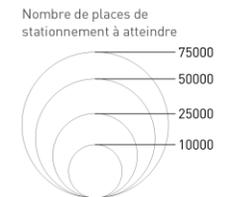
Décret LOM - Places de stationnement vélo sécurisées existantes et à atteindre aux abords des gares par région en France métropolitaine



0 100 km

■ Stationnement existant  
■ Stationnement à réaliser

40 % Taux de réalisation de l'objectif régional



Réalisation - Vélos & Territoires | Juin 2021  
Sources - Ministère de la Transition écologique, chargé des Transports - SNCF

Source : Vélos & Territoires

Pour aller plus loin : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043630634>

# D'ici 2024 : 90 000 places de stationnements vélo sécurisés à déployer aux abords des gares (loi LOM - décret n° 2021-741 du 8 juin 2021).

Sur le PETR du Pays Lauragais, 2 gares sont soumises à l'obligation d'équipement en stationnements sécurisés pour les vélos.

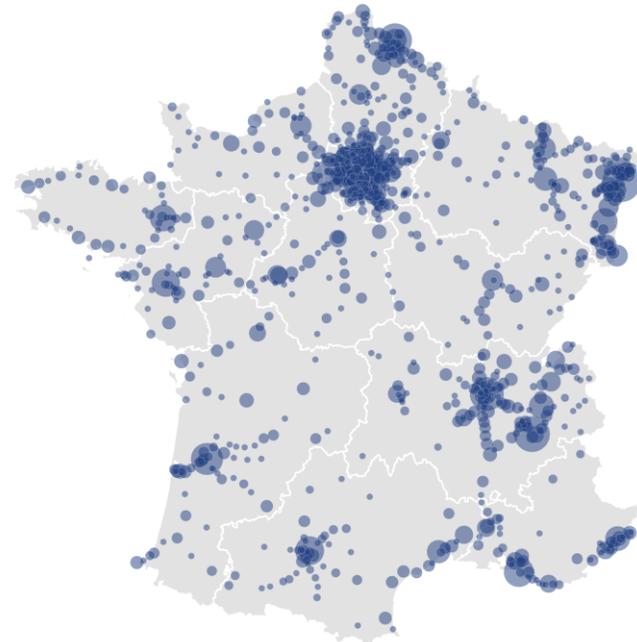
Nombre minimal de stationnements sécurisés à atteindre d'ici le 1er janvier 2024 :

- Gare de Castelnaudary : 10 places minimum
- Gare de Villefranche de Lauragais : 10 places minimum

Ce décret fixe un seuil minimum ce qui signifie que rien n'empêche d'aller au delà de ces préconisations notamment pour anticiper le développement de la pratique du vélo en intermodalité avec le train.

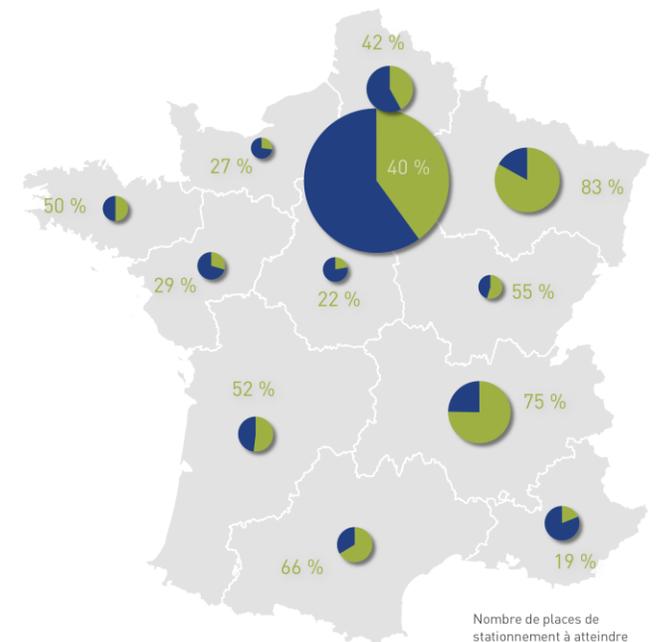
Par ailleurs, même si toutes les gares du territoire n'ont pas été ciblées dans ce décret, le diagnostic a bien mis en évidence un besoin de développement du stationnement vélo sur l'ensemble des gares du PETR (y compris les trois autres gares : Bram, Villenouvelle et Avignonet-Lauragais).

Décret LOM - Nombre de places de stationnement vélo sécurisées à atteindre par gare en France métropolitaine



Réalisation : Vélos & Territoires | Juin 2021  
Sources : Ministère de la Transition écologique, chargé des Transports - SNCF

Décret LOM - Places de stationnement vélo sécurisées existantes et à atteindre aux abords des gares par région en France métropolitaine



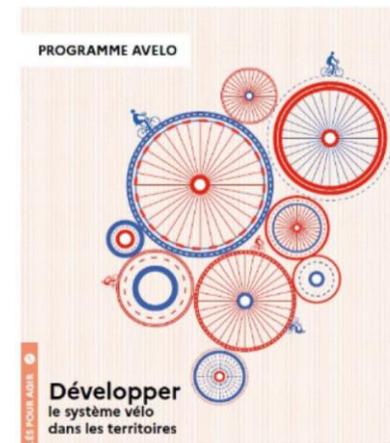
Réalisation : Vélos & Territoires | Juin 2021  
Sources : Ministère de la Transition écologique, chargé des Transports - SNCF

Source : Vélos & Territoires

Pour aller plus loin : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043630634>

# Les programmes CEE (Certificats d'Économies d'Énergie) au service de la mobilité

- Les programmes CEE constituent une source de co-financement intéressante pour les entreprises et collectivités qui souhaitent mettre en place des solutions de mobilité durables.
- Ce dispositif repose sur l'obligation de réaliser des économies d'énergie, il est imposé par les pouvoirs publics aux fournisseurs d'énergie qui dépassent un certain seuil.
- Voici quelques exemples de programmes CEE permettant de financer des projets mobilité durable :
  - ❑ **ADVENIR** : financer des bornes de recharge pour véhicules électriques
  - ❑ **ADVENIR 2** : cofinancer l'installation de points de charge d'ici 2023 et la formation de personnes à la mobilité électrique
  - ❑ **ALVEOLE** : financer vos abris vélos et actions de sensibilisation à l'écomobilité
  - ❑ **AVELO** : accompagner les territoires dans la définition, l'expérimentation et l'animation de leurs politiques cyclables
  - ❑ **MOBY** : accompagner la mise en place de l'écomobilité scolaire



# Partie 5 : Orientations déclinées en moyens mobilisables (actions)

# Axes de la stratégie mobilité

## AXES STRATEGIQUES DECLINABLES EN SCÉNARIOS

Axe A : Valoriser et accompagner le développement des modes actifs (courte distance et intermodalité)

Axe B : Améliorer et développer l'offre en transports en commun

Axe C : Promouvoir et développer les nouvelles mobilités

Axe D : Lever les freins à la mobilité / favoriser une mobilité inclusive

Axe E : Promouvoir la mobilité de proximité au service du développement local

Axe F : Communiquer, informer et animer la mobilité sur le territoire

Axe transversal

# Axe A : Valoriser et accompagner le développement des modes actifs (courte distance et intermodalité)

Travailler sur la sécurisation des cœurs de bourgs

- Porter une réflexion sur la régulation du stationnement, en lien avec le développement des cœurs de bourgs et la revitalisation des cœurs de bourgs
- Poursuivre et généraliser la mise en place de zones apaisées pour tendre vers des cœurs de bourg 100% marchable

Réaliser des schémas cyclables à l'échelle intercommunale ou l'échelle locale (« triangle cyclable avec une vocation déplacement du quotidien et déplacement touristique) **3- ENCOURAGER**

- Elaborer (diffuser) une charte cyclable/ guide pour tous en matière d'aménagement : faciliter et harmoniser la mise en œuvre des aménagements
- Mettre en place du stationnement vélo sécurisé et adapté aux besoins : par typologie **2- LEGITIMER** d'usagers (visiteur, actif, scolaire...)
- Développer des services (location, réparation) et les structurer à l'échelle du territoire
- Assurer une connexion aux grandes infrastructures cyclables du territoire (canal du midi) et mailler les principales polarités
- Accompagner les aménagements par de la signalétique, du jalonnement pour guider l'utilisateur **1- EQUIPER AMENAGER**
- Identifier les points d'intermodalité stratégiques (en dehors des pôles gares)
- Préciser les dispositifs d'incitation (aide achat vélo/ VAE, kit vélo et sécurité, achat vélo aux enfants)
- Articulation urbanisme / mobilité : Intégrer systématiquement la prise en compte des modes actifs dans les documents d'urbanisme (stationnement, ER, OAP...) et projets urbains

Travailler sur l'amélioration des conditions de rabattement en gare / d'intermodalité, vers les infrastructures structurantes cyclables existantes : infrastructures cyclables sécurisées en connexion avec les gares, stationnement sécurisé qualitatif et quantitatif, etc.



Source : Iter



## Axe C : Promouvoir et développer les nouvelles mobilités

Développer le maillage d'aires de covoiturage afin de contribuer au Schéma d'aires de covoiturage (départemental et régional) (de nombreuses en projet aujourd'hui)

Travailler avec la Région sur le déploiement ou l'expérimentation d'outils permettant de développer la pratique du covoiturage (plate-forme de mise en relation)

Travailler, en partenariat avec les syndicats (SDEHG, SDET, SYAEN), les enseignes commerciales et grands employeurs du territoire sur le déploiement de bornes de recharges pour véhicules électriques (faire remonter le besoin, les réussites et ce qui ne fonctionne pas bien)

Mise à disposition de locaux pour créer des espaces de tiers lieux et mettre en réseaux les tiers lieux du territoire pour les rendre visible

Porter à connaissance/ former les élus du territoire sur les différents outils et moyens disponibles pour accompagner la mobilité de leurs citoyens selon leur profil (voyage d'études, formation, séminaire, etc.)

### Les solutions de travail à distance



## Axe D : Lever les freins à la mobilité / favoriser une mobilité inclusive

Mise en place d'un outil collaboratif de mise en relation pour du covoiturage sous forme d'expérimentation à l'échelle d'un village, puis déploiement sur les villages intéressés et concernés

Travailler sur les moyens permettant de réduire le besoin de mobilité: service aux publics mobiles comme les PIMMS MSAP mobiles par exemple, coordination prise de rendez-vous médicaux, ou administratifs, etc.

Créer et animer un réseau partenarial autour de la mobilité inclusive (avec les partenaires actuels privés/ publics : CIAS, CD31/ 09/81, association)

Etudier l'opportunité de mettre en place une plate-forme de mobilité inclusive

Expérimentations de logements intergénérationnels sur les territoires les plus attractifs (permis par la loi sur l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique : ELAN)



## Axe E : Promouvoir la mobilité de proximité au service du développement local

Soutenir les initiatives privées pour le déploiement de solutions de mobilité vertueuse (mise à disposition de moyens matériels (ex : véhicules, subventions...))

Lancer un appel à projet pour accompagner l'implantation de circuits courts (services et commerçants itinérants: ludothèque, bistronomade, épicerie, organisation click and collect produits frais ou panier, ...)

Prévoir des points d'accueil pour des services itinérants (emplacement, branchement...)

### Coiffure, librairie, salon de thé: les commerces itinérants réveillent les villages endormis

**REPORTAGE** - Ils sont artisans, thérapeutes, architectes... et déplacent leur camion dans des communes où les boutiques ont fermé leurs portes. Un concept qui rencontre de plus en plus de succès et qui séduit les élus locaux.

Par Dinah Cohen

Publié le 20/08/2020 à 11:41, mis à jour le 20/08/2020 à 11:41



La France regrouperait environ 80.000 commerçants non sédentaires (ci-dessous, une coiffeuse itinérante près de Toulouse). © C. Carrière

# Axe F : Communiquer, informer et animer la mobilité sur le territoire

Devenir exemplaire en menant une démarche de Plan de Mobilité d'Administration (CC, PETR)

Informer, inciter et accompagner les employeurs du territoire à mener des démarches de Plan de Mobilité Employeur

Informer, inciter et accompagner les établissements d'enseignements à mettre en place un plan de déplacement/mobilité scolaire (PDMES)

Être facilitateur pour la mise en place du programme « savoir rouler à vélo » (parcours apprentissage, ...)

Participation aux événements d'envergure et organisation d'événements thématiques à l'échelle du PETR (semaine européenne de la mobilité, fête du vélo ...)

Mettre en place un (des) outil(s) permettant de rendre visible l'ensemble des solutions de mobilité et services permettant de réduire la mobilité (interface d'information, campagne de communication/ visuel,

Expérimentation d'action de sensibilisation à la mobilité durable (nudges: parcours à initier avec des jeunes, customisation de vélo, apprentissage réparation vélo...)

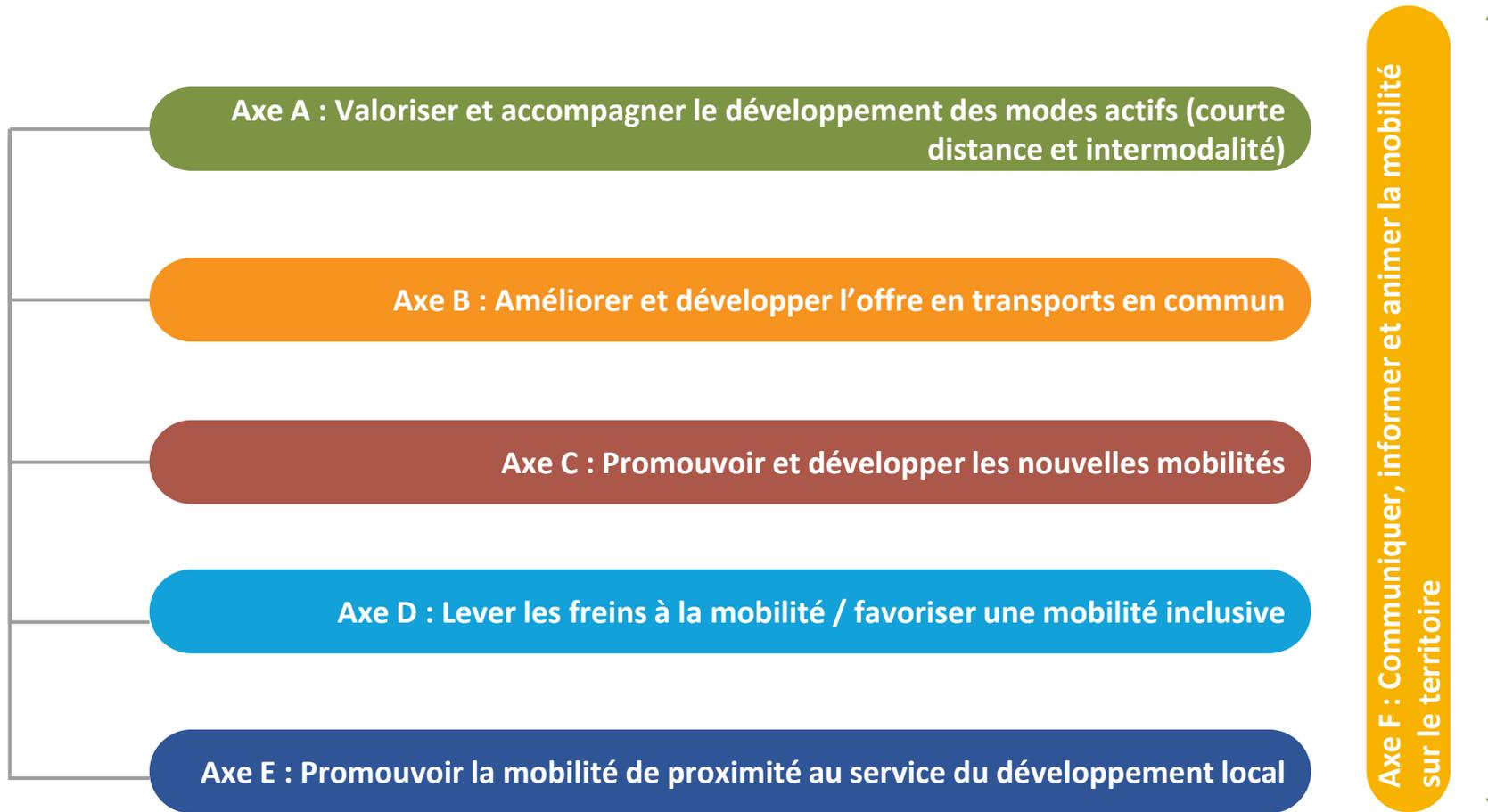


Les avantages d'une démarche PDE. Source : Iter

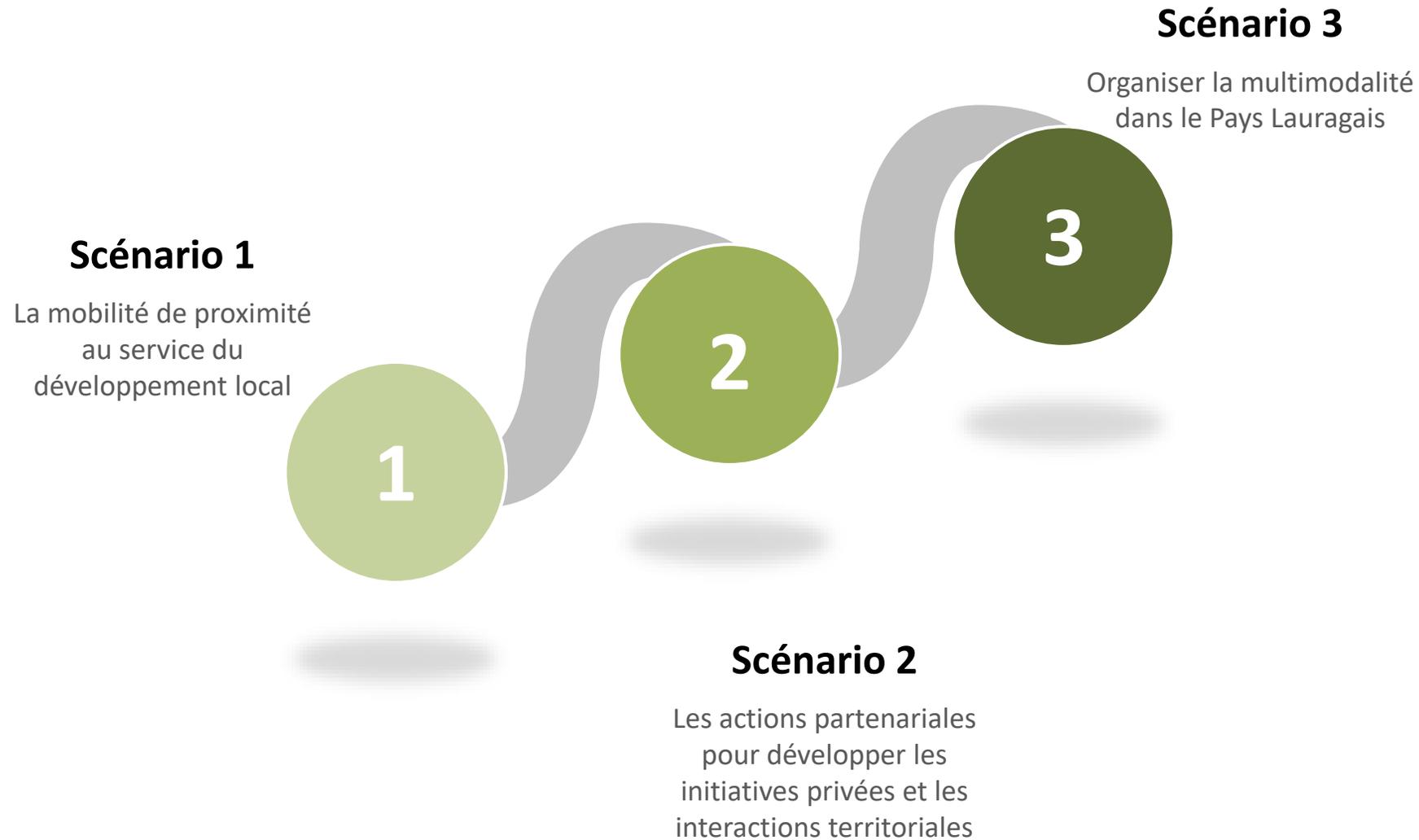


# Partie 6 : Scénarios envisageables et analyse multicritères

# Scénarios envisageables



# Scénarios envisageables



# Scénario 1 : La mobilité de proximité au service du développement local

## Description

Ce scénario vise à promouvoir la vie locale, à assoir l'attractivité des polarités du territoire en développant la mobilité de proximité et en favorisant les alternatives à la voiture, que ce soit pour les populations résidentes de tout âge, les visiteurs ou les touristes. Son ambition est de développer les solutions de mobilité à l'échelle locale en travaillant notamment sur la qualité des espaces publics, la place laissée aux différents modes de déplacement, aux liaisons entre les points d'intérêt (centralité, site, équipement...). Son ambition est également d'assurer une desserte à l'échelle des bassins de vie, dans une logique intercommunale, en travaillant sur l'accès aux principales polarités. Pour cela différents registres d'actions peuvent être mobilisés : les infrastructures et la réglementation, les offres de services et la communication.

Ce scénario verra son développement possible par un portage local et intercommunal, tout en s'inscrivant dans un travail partenarial avec la région.

## Enjeux:

- Conforter les grands bassins de vie et l'accessibilité des polarités
- Poursuivre le développement des infrastructures de mobilité douce
- Mieux intégrer la mobilité dans les projets urbains
- Mobiliser les employeurs du territoire sur le sujet de la mobilité au travail
- Accompagnement des élus et techniciens sur les problématiques de mobilité
- Conforter l'attractivité touristique par l'amélioration des conditions d'accès et de mobilité
- Faire connaître, rendre visible et lisible les dispositifs de mobilité/ non mobilité existants pour tous
- Tester, expérimenter pour convaincre et déployer des solutions pérennes

## Axes:

**Axe A : Valoriser et accompagner le développement des modes actifs (courte distance et intermodalité)**

**Axe B : Améliorer et développer l'offre en transports en commun**

**Axe D : Lever les freins à la mobilité / favoriser une mobilité inclusive**

**Axe E : Promouvoir la mobilité de proximité au service du développement local**

**Axe F : Communiquer, informer et animer la mobilité sur le territoire**

# Scénario 1 : La mobilité de proximité au service du développement local

## Pistes d'actions :

- Réaliser des **schémas cyclables** à l'échelle intercommunale ou l'échelle locale (« triangle cyclable avec une vocation déplacement du quotidien et déplacement touristique »)
- Travailler sur la **sécurisation des cœurs de bourgs**
- Proposer un **TAD** répondant mieux à la demande (lieu de prise en charge, modalités de réservation,...) et étendu aux bassins de vie non couverts
- Mise en place d'un outil collaboratif de **mise en relation pour du covoiturage** sous forme d'expérimentation à l'échelle d'un village
- Expérimentation de **logements intergénérationnels** sur les territoires les plus attractifs (permis par la loi sur l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique : ELAN)
- Soutenir les **initiatives privées pour le déploiement de solutions de mobilité** vertueuse (mise à disposition de moyens matériels: véhicules, subventions...)
- Lancer un **appel à projet pour accompagner l'implantation de circuits courts** (services et commerçants itinérants: ludothèque, bistronomade, épicerie, organisation click and collect produits frais ou panier, ...)
- Mise à disposition de locaux pour créer des **espaces de tiers lieux** et mettre en réseaux les tiers lieux du territoire

# Scénario 2 : Les actions partenariales pour développer les initiatives privées et les interactions territoriales

## Description

Le scénario « actions partenariales pour développer les initiatives privées et les interactions territoriales » vise à engager un travail en collaboration avec les acteurs publics et privés (dans le champ de la mobilité, dans le champ social, dans le champ du développement urbain...) sur les moyens à mettre en œuvre pour favoriser la mobilité des populations ou la proximité aux services.

L'un des objectifs de ce travail partenarial est d'assurer les continuités territoriales, de « connecter » le territoire aux territoires voisins. Les solutions alternatives proposées doivent s'inscrire dans une vision concurrentielle (efficacité en terme de temps de trajet, en terme de confort de mobilité, en terme de coût...) et donc permettre un déplacement fluide, qui s'affranchi des limites administratives.

Le second objectif de ce travail partenarial est de conforter et impulser l'action publique ou privée, déjà en place et à structurer ou à engager.

## Enjeux :

- Conforter le sillon lauragais, corridor structurant de mobilité
- Mettre en réseau les acteurs pour accroître l'efficacité des actions et permettre le développement de nouvelles solutions pour une mobilité solidaire et inclusive
- Mobiliser les acteurs publics, employeurs sur le territoire sur le sujet de la mobilité au travail
- Conforter le partage et travail collaboratif entre les territoires (Pays Lauragais et territoires voisins) pour assurer des continuités d'action
- Travailler en partenariat avec la Région pour asseoir une offre de mobilité adaptée aux besoins et permettre une délégation de service de solutions de mobilité
- Accompagner les élus et techniciens sur les problématiques de mobilité, les solutions à leur dispositions, les moyens pouvant être mobilisés (APP, AMI, CEE...)
- Faire connaître, rendre visible et lisible les dispositifs de mobilité/ non mobilité existants pour tous
- Tester, expérimenter pour convaincre et déployer des solutions pérennes

## Axes :

**Axe B : Améliorer et développer l'offre en transports en commun**

**Axe C : Promouvoir et développer les nouvelles mobilités**

**Axe D : Lever les freins à la mobilité / favoriser une mobilité inclusive**

**Axe E : Promouvoir la mobilité de proximité au service du développement local**

**Axe F : Communiquer, informer et animer la mobilité sur le territoire**

## Scénario 2 : Les actions partenariales pour développer les initiatives privées et les interactions territoriales

### Pistes d'actions :

- Travailler avec la Région sur **l'amélioration et le développement des lignes régulières** existantes pour assurer une meilleure connexion aux gares. Étudier, la mise en place d'une ligne de transports collectifs entre Revel et Villefranche de Lauragais
- Conforter le **développement de l'étoile ferroviaire** pour tendre vers la notion de « RER toulousain »
- Proposer à la Région et à Tisséo Collectivité un travail sur une **meilleure connexion aux terminus de lignes** de métro actuelles et futures et aux terminus de Linéo
- Développer le maillage **d'aires de covoiturage** afin de contribuer au Schéma d'aires de covoiturage (départemental et régional)
- Travailler en partenariat avec le SDEHG, SDET, SYAEN, les enseignes commerciales et grands employeurs du territoire sur le déploiement de **bornes de recharges pour voitures électriques**
- Mise à disposition de locaux pour créer des **espaces de tiers lieux** et mettre en réseaux les tiers lieux du territoire
- Travailler sur les moyens permettant de réduire le besoin de mobilité: **service aux publics mobiles** par exemple, coordination prise de rendez-vous médicaux (hôpital, clinique) ou administratifs (CAF/ pôle emploi), etc.
- Créer et animer **un réseau partenarial autour de la mobilité inclusive** (partenaires actuels privés/ publics: CIAS, CD31/ 09/81, association)
- **Soutenir les initiatives privées** pour le déploiement de solutions de mobilité vertueuse (moyens matériels, subventions...)
- **Lancer un appel à projet** pour accompagner l'implantation de circuits courts (services et commerçants itinérants: ludothèque, bistronomade, épicerie, organisation click and collect produits frais ou panier, ...)

# Scénario 3 : Organiser la multimodalité dans le Pays Lauragais

## Description

Le scénario « organiser la multimodalité dans le Pays Lauragais » vise prioritairement à travailler sur les aspects « modaux » c'est-à-dire à promouvoir les alternatives à la voiture individuelle en développant des solutions de mobilité attractives pour tous les publics que ce soit en local (modes actifs, connexion aux équipements, services et commerces ...) mais aussi en lien avec l'extérieur (connexion aux gares du territoire, amélioration des lignes de transports en commun, développement du covoiturage, etc).

L'ambition de ce scénario est également d'assurer l'attractivité du territoire en travaillant sur l'accessibilité depuis l'extérieur pour tous les publics dont les touristiques/visiteurs.

Ce scénario nécessitera un portage local, intercommunal mais également partenarial (notamment avec la Région pour le développement d'offres en transport public mais aussi le Département sur la question des infrastructures cyclables par exemple).

## Enjeux

- Conforter le sillon lauragais, corridor structurant de mobilité
- Un enjeu de travail partenarial avec la Région pour assoir une offre de mobilité adaptée aux besoins
- Un enjeu à développer les offres alternatives sur le territoire du Lauragais pour réduire la dépendance à la voiture ou la voiture « carbonée »
- Un enjeu à conforter les grands bassins de vie et l'accessibilité des polarités
- Un enjeu à poursuivre le développement des infrastructures de mobilité douce pour assurer un maillage territorial, à enrichir avec des services
- Un enjeu à poursuivre et conforter le partage et travail collaboratif entre les territoires (Pays Lauragais et territoires voisins)

## Axes

**Axe A : Valoriser et accompagner le développement des modes actifs (courte distance et intermodalité)**

**Axe B : Améliorer et développer l'offre en transports en commun**

**Axe C : Promouvoir et développer les nouvelles mobilités**

**Axe F : Communiquer, informer et animer la mobilité sur le territoire**

## Scénario 3 : Organiser la multimodalité dans le Pays Lauragais

### Pistes d'actions

- Réaliser des **schémas cyclables** à l'échelle intercommunale ou l'échelle locale.
- Porter des réflexions sur la **sécurisation des centres bourgs**.
- Travailler sur l'amélioration des **conditions de rabattement aux gares**, aux principaux pôles générateurs mais aussi jusqu'aux offres structurantes (canal du midi par exemple): accessibilité tous modes.
- Travailler avec la Région sur **l'amélioration et le développement des lignes régulières existantes** (Revel <-> Toulouse en ligne HOP ? Développement de la ligne Castelnaudary <-> Revel, etc.) pour assurer un meilleur maillage du territoire et une meilleure connexion aux gares
- Etudier, en partenariat avec la Région, la **mise en place d'une ligne de transports collectifs transverse** entre Revel et Villefranche de Lauragais et entre Nailloux et Villefranche (transverse Castres/ Pamiers?)
- Proposer à la Région et à Tisséo Collectivité un travail sur une **meilleure connexion aux terminus de lignes** de métro actuelles et futures et aux terminus de Linéo
- Proposer un **TAD répondant mieux à la demande** (lieu de prise en charge, modalités de réservation,...) et étendu aux bassins de vie non couvert (Revel Sorezois)
- Porter une réflexion sur le **développement de nouvelles solutions de mobilité / non-mobilité** : covoiturage, véhicules électriques, tiers lieux. Un travail à mener avec différents partenaires.
- Former les élus du territoire permettant de leur donner une vision claire des différents outils et moyens disponibles pour accompagner la mobilité de leurs citoyens.

# Analyse multicritères

Scénarios	Mesure de l'impact					Aide à la décision		
	Evolution des parts modales	Développement durable (réduction des émissions)	Développement local	Développement touristique	Social (mobilité des plus démunis, seniors et jeunes)	Financier (effort à produire)	Rapidité (facilité de mise en œuvre)	Implication Partenariale (facilité de portage)
<b>Scénario 1</b> : La mobilité de proximité au service du développement local	■ ■ ■ □	■ ■ ■ □	■ ■ ■ □	■ ■ ■ ■	■ ■ ■ □	■ ■ ■ ■	■ ■ □ □	■ □ □ □
<b>Scénario 2</b> : Les actions partenariales pour développer les initiatives et interactions territoriales	■ ■ □ □	■ ■ □ □	■ ■ □ □	■ □ □ □	■ ■ ■ □	■ ■ □ □	■ □ □ □	■ ■ □ □
<b>Scénario 3</b> : Organiser la multimodalité dans le Pays Lauragais	■ ■ ■ □	■ ■ ■ □	■ □ □ □	■ ■ ■ □	■ □ □ □	■ ■ ■ ■	■ □ □ □	■ ■ □ □

Merci de votre attention



Mathilde Losego

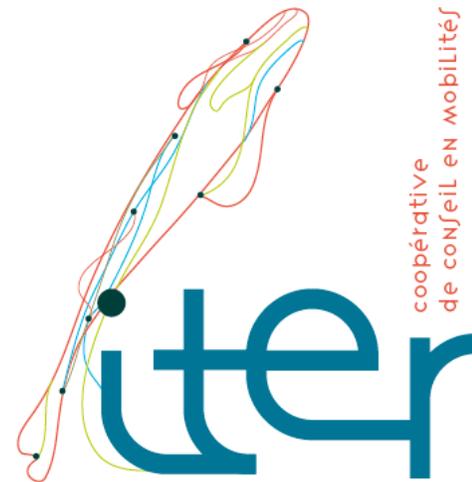
[urbanisme.lauragais@orange.fr](mailto:urbanisme.lauragais@orange.fr)

04 68 60 56 54

Sylvie Forestier

[sforestier.lauragais@orange.fr](mailto:sforestier.lauragais@orange.fr)

04 68 60 56 55



Céline Billard

[celine.billard@iternet.org](mailto:celine.billard@iternet.org)

07 84 94 61 06

Hindee Goury

[hindee.goury@iternet.org](mailto:hindee.goury@iternet.org)

07 64 46 52 04